

Cogeco Communications publie ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2024

- **Cogeco Connexion a affiché pour un cinquième trimestre consécutif une forte croissance du nombre d'abonnés au service Internet grâce à une combinaison de nouveaux clients provenant de la marque Cogeco, qui inclut l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et de sa marque numérique oxio.**
- **Breezeline lancera son service mobile dans sa zone de couverture de services à large bande aux États-Unis dès ce printemps.**
- **Les produits ont diminué de 0,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 730,5 millions \$, la croissance des produits de Cogeco Connexion ayant été contrebalancée par la baisse des produits de Breezeline.**
- **Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ s'est établi à 347,1 millions \$, une baisse de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent, soit un résultat conforme à nos attentes. Le bénéfice de la période s'est chiffré à 96,6 millions \$, une baisse de 7,4 %, et une tranche de 93,7 millions \$ de ce montant était attribuable aux propriétaires de la Société.**
- **Le bénéfice dilué par action a augmenté pour s'établir à 2,20 \$, comparativement à 2,19 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2023, ce qui reflète l'incidence positive du rachat et de l'annulation d'actions par la Société.**
- **Les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ se sont établis à 100,2 millions \$, en baisse de 15,1 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement nettes, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 40,6 %, pour s'établir à 285,4 millions \$. Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, ont diminué de 22,2 % pour se chiffrer à 124,5 millions \$.**
- **Cogeco Communications maintient ses projections financières pour l'exercice 2024.**
- **Un dividende trimestriel de 0,854 \$ par action a été déclaré, ce qui représente une hausse de 10,1 % par rapport à l'exercice précédent.**

Montréal, le 11 avril 2024 – Cogeco Communications inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Communications » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 29 février 2024.

« Au cours du trimestre, nous avons poursuivi l'exécution de plusieurs initiatives, notamment divers projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile », a déclaré Frédéric Perron, président et chef de la direction de Cogeco Communications inc. « Nous avons également profité des améliorations technologiques que nous avons apportées à nos réseaux afin de stimuler la croissance de notre clientèle du service Internet, notamment des clients qui s'abonnent à des vitesses plus élevées. Du côté des services sans fil, nous avons récemment annoncé le lancement de Breezeline Mobile en utilisant un modèle ERMV nécessitant peu de capitaux, et nous progressons dans nos préparatifs pour le sans fil au Canada. »

« Alors que nous exerçons nos activités dans un environnement difficile, la création de valeur continue d'être au premier plan de notre stratégie et de notre culture. Ainsi, nos plans mettront fortement l'accent sur une croissance rentable via la numérisation et l'efficacité opérationnelle », a poursuivi M. Perron. « Je suis impatient de mener Cogeco Communications sur sa voie ambitieuse visant à offrir des services de télécommunications de grande qualité et économiques à nos clients dans les deux pays que nous desservons. Je tiens à remercier tous nos clients et toutes nos parties prenantes pour leur soutien dans ce parcours », a conclu M. Perron.

Faits saillants financiers consolidés

Trimestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action) (non audité)</i>	\$	\$	%	%
Produits	730 501	736 646	(0,8)	(0,7)
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	347 112	351 215	(1,2)	(1,0)
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	47,5 %	47,7 %		
Bénéfice de la période	96 562	104 262	(7,4)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	(4,8)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽¹⁾⁽³⁾	94 054	103 488	(9,1)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	203 043	40,6	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	100 155	117 939	(15,1)	(15,4)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	124 545	160 181	(22,2)	(22,5)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	4,2	
Dépenses d'investissement nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	170 769	156 125	9,4	9,8
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	146 379	113 883	28,5	29,0
Intensité du capital ⁽¹⁾	23,4 %	21,2 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	20,0 %	15,5 %		
Bénéfice dilué par action	2,20	2,19	0,5	
Bénéfice dilué par action ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	2,21	2,31	(4,3)	

Résultats d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 clos le 29 février 2024 :

- Les produits ont diminué de 0,8 % pour s'établir à 730,5 millions \$. Sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾, les produits ont diminué de 0,7 % en raison de la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada ayant été contrebalancée par un recul dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, comme il est expliqué ci-dessous.
 - Les produits du secteur des télécommunications au Canada ont augmenté de 1,4 %, principalement en raison de l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023 et de l'impact cumulatif des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice.
 - Les produits du secteur des télécommunications aux États-Unis ont diminué de 3,1 % ou de 2,8 % selon un taux de change constant, principalement en raison de la baisse du nombre d'abonnements aux services de vidéo et de la diminution de la clientèle au cours du dernier exercice, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits par client et une meilleure combinaison de produits, découlant des clients qui s'abonnent à des vitesses Internet de plus en plus rapides.

- Le BAIIA ajusté a diminué de 1,2 % pour s'établir à 347,1 millions \$. Sur la base d'un taux de change constant, le BAIIA ajusté a diminué de 1,0 %, principalement en raison de la hausse des charges corporatives, principalement attribuable au calendrier de certaines charges d'exploitation, notamment en lien avec le plan visant à offrir des services mobiles au Canada, tandis que le BAIIA ajusté est demeuré stable dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, comme il est expliqué ci-dessous.
 - Le BAIIA ajusté du secteur des télécommunications au Canada est demeuré stable, principalement en raison de la croissance des produits qui a été contrebalancée par la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.
 - Le BAIIA ajusté du secteur des télécommunications aux États-Unis est demeuré stable, principalement en raison d'une meilleure combinaison de produits en ce qui a trait aux services à marge plus élevée et de la baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de la clientèle.
- Le bénéfice de la période s'est chiffré à 96,6 millions \$, dont une tranche de 93,7 millions \$, ou 2,20 \$ par action après dilution, était attribuable aux propriétaires de la Société, contre 104,3 millions \$ et une tranche de 98,4 millions \$, ou 2,19 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de l'exercice 2023. La diminution du bénéfice de la période et du bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société tient surtout à la hausse de la dotation aux amortissements et des charges financières, ainsi qu'à la baisse du BAIIA ajusté, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôts et des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.
 - Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société⁽³⁾ s'est établi à 94,1 millions \$, ou 2,21 \$ par action après dilution⁽³⁾, comparativement à 103,5 millions \$, ou 2,31 \$ par action après dilution, à l'exercice précédent.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 170,8 millions \$, en hausse de 9,4 % par rapport à 156,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes⁽¹⁾ se sont établies à 171,4 millions \$, en hausse de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts liés à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications au Canada, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, principalement attribuable au calendrier des projets d'expansion du réseau.
 - En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 146,4 millions \$, en hausse de 28,5 % par rapport à 113,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, se sont établies à 147,0 millions \$, en hausse de 29,0 % par rapport à l'exercice précédent.
 - Les projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile se sont poursuivis au Canada et aux États-Unis, où plus de 32 000 foyers câblés ont été ajoutés au cours du premier semestre de l'exercice 2024.
 - L'intensité du capital s'est établie à 23,4 %, comparativement à 21,2 % pour l'exercice précédent. En excluant les projets d'expansion du réseau, l'intensité du capital s'est établie à 20,0 %, comparativement à 15,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 4,2 % pour s'établir à 180,2 millions \$, principalement en raison de la hausse des coûts dans le secteur des télécommunications au Canada, partiellement contrebalancée par la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 15,1 %, ou de 15,4 % selon un taux de change constant, pour s'établir à 100,2 millions \$, ou 99,8 millions \$ selon un taux de change constant, principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement nettes. Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, ont diminué de 22,2 %, ou de 22,5 % selon un taux de change constant, pour se chiffrer à 124,5 millions \$, ou à 124,2 millions \$ selon un taux de change constant.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 40,6 % pour atteindre 285,4 millions \$, ce qui s'explique principalement par le calendrier des dettes fournisseurs et autres crédateurs et des créances clients, ainsi que par la diminution des impôts sur le résultat payés et des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des intérêts payés et la baisse du BAIIA ajusté.

- Cogeco Communications maintient ses projections financières pour l'exercice 2024, publiées le 1^{er} novembre 2023.
- Au cours de sa réunion du 11 avril 2024, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action, en hausse de 10,1 % par rapport au dividende de 0,776 \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice 2023.

-
- (1) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant, l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.
- (2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.
- (3) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

Faits saillants financiers

Trimestres et semestres clos les <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾
	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Opérations								
Produits	730 501	736 646	(0,8)	(0,7)	1 478 190	1 498 946	(1,4)	(1,6)
BAlIA ajusté ⁽²⁾	347 112	351 215	(1,2)	(1,0)	706 072	718 438	(1,7)	(1,9)
Marge du BAlIA ajusté ⁽²⁾	47,5 %	47,7 %			47,8 %	47,9 %		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ⁽³⁾	885	6 952	(87,3)		3 501	9 629	(63,6)	
Bénéfice de la période	96 562	104 262	(7,4)		192 314	224 637	(14,4)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	(4,8)		183 174	209 882	(12,7)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽²⁾⁽⁴⁾	94 054	103 488	(9,1)		197 780	216 959	(8,8)	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	203 043	40,6		522 416	397 202	31,5	
Flux de trésorerie disponibles ⁽²⁾	100 155	117 939	(15,1)	(15,4)	237 748	223 067	6,6	6,3
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	124 545	160 181	(22,2)	(22,5)	293 798	331 143	(11,3)	(11,5)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	4,2		333 796	407 604	(18,1)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾⁽⁵⁾	170 769	156 125	9,4	9,8	317 196	353 096	(10,2)	(10,3)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	146 379	113 883	28,5	29,0	261 146	245 020	6,6	6,5
Intensité du capital⁽²⁾	23,4 %	21,2 %			21,5 %	23,6 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	20,0 %	15,5 %			17,7 %	16,3 %		
Données par action⁽⁶⁾								
Bénéfice par action								
De base	2,21	2,21	—		4,23	4,66	(9,2)	
Dilué	2,20	2,19	0,5		4,21	4,64	(9,3)	
Dilué ajusté ⁽²⁾⁽⁴⁾	2,21	2,31	(4,3)		4,55	4,79	(5,0)	
Dividendes par action	0,854	0,776	10,1		1,708	1,552	10,1	

(1) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains au taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2023, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

(2) Le BAlIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. La marge du BAlIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant, l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.

(3) Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais étaient principalement attribuables aux coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, partiellement contrebalancés par une reprise de 4,2 millions \$ d'une charge comptabilisée au cours du deuxième trimestre à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2023, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais découlaient principalement d'un ajustement rétroactif de 5,1 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre à la suite des conclusions préliminaires de la Commission du droit d'auteur à l'égard de sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018.

(4) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ainsi que les profits ou pertes liés à la modification ou l'extinction d'une dette, déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(5) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Au 29 février 2024	Au 31 août 2023
	\$	\$
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 190	362 921
Total de l'actif	9 614 606	9 768 370
Dette à long terme		
Tranche courante	70 948	41 765
Tranche non courante	4 833 884	4 979 241
Endettement net ⁽¹⁾	4 909 734	4 749 214
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	2 937 011	2 957 797

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 qui est disponible sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Énoncés de nature prospective

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion annuel 2023 et du rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2024 de la Société, ainsi qu'à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2024 » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2023 et du rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2024 de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent communiqué de presse; les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent communiqué de presse (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce communiqué de presse devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour la même période préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et avec le rapport annuel de 2023 de la Société.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Le présent communiqué de presse comporte des renvois à des mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières utilisées par Cogeco Communications. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco Communications et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Un rapprochement entre les mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS est présenté ci-après. Certaines informations à présenter additionnelles relatives aux mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières utilisées dans le présent communiqué ont été intégrées par renvoi et se trouvent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 qui est disponible sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-dessous sont utilisées comme composante des ratios non conformes aux normes IFRS de Cogeco Communications.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS déterminées	Utilisées dans la composante des ratios non conformes aux normes IFRS suivants
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Bénéfice dilué par action ajusté
Données présentées sur la base d'un taux de change constant	Variation selon un taux de change constant
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Produits	730 501	971	731 472	736 646	(0,8)	(0,7)	
Charges d'exploitation	378 151	554	378 705	380 031	(0,5)	(0,3)	
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	5 238	—	5 238	5 400	(3,0)	(3,0)	
BAIIA ajusté	347 112	417	347 529	351 215	(1,2)	(1,0)	
Flux de trésorerie disponibles	100 155	(344)	99 811	117 939	(15,1)	(15,4)	
Dépenses d'investissement nettes	170 769	596	171 365	156 125	9,4	9,8	

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 478 190	(3 491)	1 474 699	1 498 946	(1,4)	(1,6)
Charges d'exploitation	761 642	(1 953)	759 689	769 708	(1,0)	(1,3)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	10 476	—	10 476	10 800	(3,0)	(3,0)
BAIIA ajusté	706 072	(1 538)	704 534	718 438	(1,7)	(1,9)
Flux de trésorerie disponibles	237 748	(520)	237 228	223 067	6,6	6,3
Dépenses d'investissement nettes	317 196	(464)	316 732	353 096	(10,2)	(10,3)

Secteur des télécommunications au Canada

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	373 479	—	373 479	368 334	1,4	1,4
Charges d'exploitation	174 720	63	174 783	170 289	2,6	2,6
BAIIA ajusté	198 759	(63)	198 696	198 045	0,4	0,3
Dépenses d'investissement nettes	106 345	428	106 773	81 383	30,7	31,2

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	749 927	—	749 927	740 418	1,3	1,3
Charges d'exploitation	354 814	(128)	354 686	343 740	3,2	3,2
BAIIA ajusté	395 113	128	395 241	396 678	(0,4)	(0,4)
Dépenses d'investissement nettes	194 181	40	194 221	196 621	(1,2)	(1,2)

Secteur des télécommunications aux États-Unis

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	357 022	971	357 993	368 312	(3,1)	(2,8)
Charges d'exploitation	190 672	487	191 159	202 254	(5,7)	(5,5)
BAIIA ajusté	166 350	484	166 834	166 058	0,2	0,5
Dépenses d'investissement nettes	62 855	167	63 022	73 091	(14,0)	(13,8)

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	728 263	(3 491)	724 772	758 528	(4,0)	(4,5)
Charges d'exploitation	383 743	(1 829)	381 914	409 964	(6,4)	(6,8)
BAlIA ajusté	344 520	(1 662)	342 858	348 564	(1,2)	(1,6)
Dépenses d'investissement nettes	118 708	(505)	118 203	153 499	(22,7)	(23,0)

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	183 174	209 882
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	885	6 952	3 501	9 629
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	16 880	—
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	(219)	(1 842)	(5 380)	(2 552)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	(293)	—	(395)	—
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	94 054	103 488	197 780	216 959

(1) Inclus dans les charges financières.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	203 043	522 416	397 202
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	2 253	69 619	55 188	134 035
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	(7 628)	22 860	(4 725)	69 478
Impôts exigibles	(9 189)	(12 039)	(16 417)	(20 415)
Intérêts payés	68 288	50 326	132 260	110 824
Charges financières	(68 163)	(61 116)	(151 457)	(118 035)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	16 880	—
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽¹⁾	2 007	3 028	4 681	6 072
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	(170 769)	(156 125)	(317 196)	(353 096)
Remboursement des obligations locatives	(2 078)	(1 657)	(3 882)	(2 998)
Flux de trésorerie disponibles	100 155	117 939	237 748	223 067

(1) Inclus dans les charges financières.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	333 796	407 604
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(9 478)	(16 842)	(16 600)	(54 508)
Dépenses d'investissement nettes	170 769	156 125	317 196	353 096

Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	96 562	104 262	192 314	224 637
Impôts sur le résultat	17 820	24 693	35 918	56 646
Charges financières	68 163	61 116	151 457	118 035
Amortissements	163 682	154 192	322 882	309 491
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	885	6 952	3 501	9 629
BAIIA ajusté	347 112	351 215	706 072	718 438

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Dépenses d'investissement nettes	170 769	596	171 365	156 125	9,4	9,8	
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	24 390	11	24 401	42 242	(42,3)	(42,2)	
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	146 379	585	146 964	113 883	28,5	29,0	

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Dépenses d'investissement nettes	317 196	(464)	316 732	353 096	(10,2)	(10,3)	
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	56 050	(151)	55 899	108 076	(48,1)	(48,3)	
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	261 146	(313)	260 833	245 020	6,6	6,5	

Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	100 155	(344)	99 811	117 939	(15,1)	(15,4)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	24 390	11	24 401	42 242	(42,3)	(42,2)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	124 545	(333)	124 212	160 181	(22,2)	(22,5)

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	237 748	(520)	237 228	223 067	6,6	6,3
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	56 050	(151)	55 899	108 076	(48,1)	(48,3)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	293 798	(671)	293 127	331 143	(11,3)	(11,5)

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

À propos de Cogeco Communications inc.

Enracinée dans les communautés qu'elle dessert, Cogeco Communications inc. est une force concurrentielle en pleine croissance dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord, desservant 1,6 million de clients résidentiels et d'affaires. Par l'entremise de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline, Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie au Canada ainsi que dans treize États des États-Unis. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Renseignements :

Investisseurs

Troy Crandall
Chef de pratique, relations avec les investisseurs
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4600
troy.crandall@cogeco.com

Médias

Youann Blouin
Directeur, relations avec les médias et communications stratégiques
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 297-2853
youann.blouin@cogeco.com

Conférence téléphonique :

Vendredi 12 avril 2024 à 11 h (heure avancée de l'Est)

La conférence téléphonique pour les analystes sera disponible en direct sur la page [Relations avec les investisseurs](#) et sur la page [Événements et présentations](#) du site Internet de Cogeco Communications. Les analystes financiers pourront accéder à la conférence téléphonique en direct et soumettre des questions. Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement. L'enregistrement de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Internet de Cogeco Communications pour une période de trois mois.

Prière d'utiliser les liaisons téléphoniques suivantes en composant, dix minutes avant le début de la conférence, le :

Numéro local – Toronto : **1 289 514-5100**

Numéro sans frais – Amérique du Nord : **1 800 717-1738**

Pour prendre part à la conférence téléphonique, les participants devront fournir le nom de l'entreprise tenant l'appel, c'est-à-dire Cogeco inc. ou Cogeco Communications inc.



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 29 février 2024

Faits saillants financiers

Trimestres et semestres clos les <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾
	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Opérations								
Produits	730 501	736 646	(0,8)	(0,7)	1 478 190	1 498 946	(1,4)	(1,6)
BAIIA ajusté ⁽²⁾	347 112	351 215	(1,2)	(1,0)	706 072	718 438	(1,7)	(1,9)
Marge du BAIIA ajusté ⁽²⁾	47,5 %	47,7 %			47,8 %	47,9 %		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ⁽³⁾	885	6 952	(87,3)		3 501	9 629	(63,6)	
Bénéfice de la période	96 562	104 262	(7,4)		192 314	224 637	(14,4)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	(4,8)		183 174	209 882	(12,7)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽²⁾⁽⁴⁾	94 054	103 488	(9,1)		197 780	216 959	(8,8)	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	203 043	40,6		522 416	397 202	31,5	
Flux de trésorerie disponibles ⁽²⁾	100 155	117 939	(15,1)	(15,4)	237 748	223 067	6,6	6,3
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	124 545	160 181	(22,2)	(22,5)	293 798	331 143	(11,3)	(11,5)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	4,2		333 796	407 604	(18,1)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾⁽⁵⁾	170 769	156 125	9,4	9,8	317 196	353 096	(10,2)	(10,3)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	146 379	113 883	28,5	29,0	261 146	245 020	6,6	6,5
Intensité du capital⁽²⁾	23,4 %	21,2 %			21,5 %	23,6 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	20,0 %	15,5 %			17,7 %	16,3 %		
Données par action⁽⁶⁾								
Bénéfice par action								
De base	2,21	2,21	—		4,23	4,66	(9,2)	
Dilué	2,20	2,19	0,5		4,21	4,64	(9,3)	
Dilué ajusté ⁽²⁾⁽⁴⁾	2,21	2,31	(4,3)		4,55	4,79	(5,0)	
Dividendes par action	0,854	0,776	10,1		1,708	1,552	10,1	

(1) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains au taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2023, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

(2) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant, l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, et pour un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion.

(3) Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais étaient principalement attribuables aux coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, partiellement contrebalancés par une reprise de 4,2 millions \$ d'une charge comptabilisée au cours du deuxième trimestre à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2023, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais découlaient principalement d'un ajustement rétroactif de 5,1 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre à la suite des conclusions préliminaires de la Commission du droit d'auteur à l'égard de sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018.

(4) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ainsi que les profits ou pertes liés à la modification ou l'extinction d'une dette, déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(5) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Au 29 février 2024	Au 31 août 2023
	\$	\$
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 190	362 921
Total de l'actif	9 614 606	9 768 370
Dette à long terme		
Tranche courante	70 948	41 765
Tranche non courante	4 833 884	4 979 241
Endettement net ⁽¹⁾	4 909 734	4 749 214
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	2 937 011	2 957 797

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion.

Table des matières

Rapport de gestion	5
1 Énoncés de nature prospective	6
2 Aperçu de l'entreprise	7
3 Résultats d'exploitation et financiers consolidés	10
4 Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	16
5 Transactions entre parties liées	21
6 Analyse des flux de trésorerie	22
7 Situation financière	29
8 Ressources en capital et liquidités	30
9 Stratégie de développement durable	34
10 Contrôles et procédures	35
11 Incertitudes et principaux facteurs de risque	35
12 Développements en matière de méthodes comptables	36
13 Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières	36
14 Renseignements financiers trimestriels supplémentaires	46
États financiers consolidés intermédiaires résumés	47
États consolidés intermédiaires du résultat net	48
États consolidés intermédiaires du résultat global	49
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	50
États consolidés intermédiaires de la situation financière	51
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	52
Notes annexes	53
Statistiques sur les unités de service primaire	76



RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 29 février 2024

1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion annuel 2023 et du présent rapport de gestion de la Société, ainsi qu'à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2024 » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2023 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et avec le rapport annuel de 2023 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 11 avril 2024, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2023, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2. Aperçu de l'entreprise

Cogeco Communications est une société de télécommunications. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise, prend des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et évalue leur performance.

2.1 Objectifs et stratégies de la Société

Stratégie de croissance

Nous nous concentrons sur la croissance organique de notre entreprise, sur des acquisitions intéressantes et sur l'innovation continue, tout en restituant du capital aux actionnaires et en maintenant un levier financier prudent, le tout soutenu par des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) solides. Notre stratégie de croissance repose sur l'exploitation de nos réseaux fiables et résilients alimentés par fibre optique, sur des produits et services novateurs et sur notre engagement à offrir une expérience client remarquable qui se distingue par les liens profonds que nous tissons avec les communautés que nous servons. Notre culture axée sur les gens est centrée sur la collaboration, les relations et l'engagement à offrir une expérience significative et personnalisée à nos clients, à nos employés, à nos communautés et à d'autres parties prenantes clés.

Chaque jour, nous favorisons une croissance durable et inclusive grâce à notre longue tradition d'engagement social et d'implication communautaire, à notre engagement en faveur de l'inclusion numérique, à nos pratiques opérationnelles de pointe ainsi qu'à notre engagement fort en faveur d'une gestion responsable et éthique. Au bout du compte, Cogeco existe pour enrichir la vie des gens par le biais de liens humains et de communautés dynamiques. Notre raison d'être est au cœur des relations que nous tissons avec nos parties prenantes et un élément essentiel de notre croissance à long terme.

Vecteurs de croissance

Soutenus par une stratégie en matière de ressources humaines différenciée et une numérisation accrue, nous continuons à consolider nos activités fondamentales en réalisant des gains d'efficacité et en bonifiant notre offre de produits et services pour proposer une expérience client distinctive, tout en améliorant continuellement nos marques et nos pratiques de marketing. En outre, notre plan stratégique mise sur cinq vecteurs de croissance :



1

POURSUIVRE L'EXPANSION DU RÉSEAU
afin de réduire le fossé numérique

2

FAVORISER L'ÉVOLUTION DE NOTRE RÉSEAU FILAIRE afin de répondre à la demande croissante au moyen d'une approche technologique souple et équilibrée

3

RÉALISER DES ACQUISITIONS RENTABLES ET COMPLÉMENTAIRES afin d'étendre notre zone de couverture et d'élargir nos capacités et notre offre de services

4

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SEGMENTS DE CLIENTÈLE grâce à une approche multimarque afin de servir de nouveaux groupes démographiques et d'accroître nos activités

5

LANCER DES SERVICES MOBILES ET ÉLARGIR L'OFFRE au moyen d'un modèle efficient en capital afin d'améliorer notre offre en fonction de l'évolution des besoins des clients et de l'intérêt accru pour les services groupés

Pour des détails au sujet des grands points du plan stratégique pour l'exercice 2024 de la Société, se reporter à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2.2 Développements de l'entreprise

Nomination de Frédéric Perron au poste de président et chef de la direction de Cogeco et de Cogeco Communications

Le 11 mars 2024, Frédéric Perron a été nommé par les conseils d'administration de Cogeco et de Cogeco Communications au poste de président et chef de la direction et d'administrateur des deux sociétés, succédant ainsi à Philippe Jetté, qui prend sa retraite. M. Perron occupait auparavant le poste de président de Cogeco Connexion, l'unité d'affaires du secteur des télécommunications au Canada de la Société.

Breezeline lancera son service mobile aux États-Unis dès ce printemps, élargissant ainsi sa gamme de services

Le 14 mars 2024, Cogeco Communications a annoncé que Breezeline ajoutera des services de téléphonie mobile à son offre de produits. Breezeline Mobile permettra à la Société d'offrir à ses clients américains des offres groupées supplémentaires, renforçant ainsi la proposition de valeur déjà robuste de la Société et améliorant, par le fait même, sa position concurrentielle aux États-Unis. Breezeline Mobile sera offert dès ce printemps aux clients des services à large bande de Breezeline dans le cadre d'une entente relative aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») conclue avec un réseau mobile de premier plan et avec une société de services technologiques nationale. Breezeline Mobile sera mis en place progressivement à partir de ce printemps, État par État, dans la zone de couverture actuelle de Breezeline, où il sera offert en forfait aux clients de Breezeline qui sont également abonnés aux services à large bande résidentiels.

Émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$

Le 27 février 2024, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ portant intérêt à 6,125 % et arrivant à échéance en février 2029. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets non garantis de premier rang sont des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

Acquisition de Niagara Regional Broadband Network

Le 5 février 2024, Cogeco Connexion a acquis Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), un fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie exerçant ses activités dans la région de Niagara. Les vendeurs, soit les villes de Niagara Falls et de Niagara-on-the-Lake, resteront tous deux actionnaires minoritaires de la société. Cette acquisition renforcera la présence de la Société dans la région de Niagara et permettra à Cogeco Communications de soutenir la croissance continue de NRBN.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour plus de détails sur l'acquisition de NRBN, y compris la répartition préliminaire du prix d'achat.

Rachats d'actions

Le 13 décembre 2023, la Société a racheté à des fins d'annulation 2 266 537 actions subalternes à droit de vote, soit 5,1 % du total des actions en circulation à cette date, dans le cadre d'une série de transactions liées à la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans Cogeco et Cogeco Communications. En plus d'avoir entraîné une croissance des flux de trésorerie disponibles par action, les transactions ont aussi donné lieu à une hausse du flottant de la Société de 29,5 % à ce moment.

2.3 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services importants à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence, de la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo, ainsi que de l'inflation sur les autres biens de consommation, la Société s'attend à des pressions continues sur ses produits et ses coûts d'exploitation, auxquelles elle répond en partie grâce à des mesures proactives de réduction des coûts.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

2.4 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté⁽¹⁾, les dépenses d'investissement nettes⁽¹⁾, l'intensité du capital⁽¹⁾ et les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles.

Aperçu

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les résultats financiers de Cogeco Communications ont été conformes aux attentes. Bien que le secteur des télécommunications aux États-Unis ait continué de faire face à des difficultés découlant du contexte macroéconomique et de l'environnement concurrentiel à l'échelle nationale, les données relatives aux abonnés ont montré une amélioration par rapport à l'exercice précédent, et ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses gains d'efficacité opérationnelle ont eu une incidence positive sur la marge du BAIIA ajusté. Pour ce qui est du secteur des télécommunications au Canada, sa performance a été solide au cours du premier semestre, surtout grâce à une croissance continue de sa clientèle du service Internet découlant d'une combinaison de nouveaux clients provenant de notre marque Cogeco, qui inclut l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et de notre marque numérique oxio, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de couverture.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, la diminution des produits sur la base d'un taux de change constant par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada qui a été contrebalancée par un recul dans le secteur des télécommunications aux États-Unis découlant de la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et d'une baisse de la clientèle au cours du dernier exercice. La diminution du BAIIA ajusté sur la base d'un taux de change constant par rapport à l'exercice précédent est conforme à nos attentes et est principalement attribuable à la hausse des charges corporatives découlant du calendrier de certaines charges d'exploitation, notamment en lien avec le plan de la Société visant à offrir des services mobiles au Canada, et au recul dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, tandis que le BAIIA ajusté est demeuré stable dans le secteur des télécommunications au Canada.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis ont poursuivi leurs activités d'expansion du réseau, permettant de brancher plus de foyers et d'entreprises à leurs réseaux de fibre jusqu'au domicile. La Société a ajouté plus de 32 000 foyers câblés au cours du premier semestre de l'exercice 2024. Ces projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile augmentent la zone de couverture de la Société dans les provinces du Québec et de l'Ontario ainsi que dans plusieurs régions adjacentes au réseau de Breezeline aux États-Unis.

(1) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. L'intensité du capital est une mesure financière supplémentaire. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le reste de l'exercice, la direction ne s'attend pas à ce que l'acquisition récente de NRBN ait une incidence significative sur les projections financières déjà publiées par la Société. De plus, étant donné que les projections financières reflètent déjà le plan de Breezeline visant à offrir des services de mobilité aux États-Unis, la récente annonce au sujet du lancement du service mobile aux États-Unis dès ce printemps n'a pas non plus d'incidence significative sur les projections financières déjà publiées par la Société. Par conséquent, Cogeco Communications maintient ses projections financières pour l'exercice 2024, telles qu'elles ont été publiées le 1^{er} novembre 2023.

Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2024, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers consolidés », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

3. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

3.1 Résultats d'exploitation

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	730 501	971	731 472	736 646	(0,8)	(0,7)
Charges d'exploitation	378 151	554	378 705	380 031	(0,5)	(0,3)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	5 238	—	5 238	5 400	(3,0)	(3,0)
BAIIA ajusté	347 112	417	347 529	351 215	(1,2)	(1,0)
Marge du BAIIA ajusté	47,5 %			47,7 %		

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 478 190	(3 491)	1 474 699	1 498 946	(1,4)	(1,6)
Charges d'exploitation	761 642	(1 953)	759 689	769 708	(1,0)	(1,3)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	10 476	—	10 476	10 800	(3,0)	(3,0)
BAIIA ajusté	706 072	(1 538)	704 534	718 438	(1,7)	(1,9)
Marge du BAIIA ajusté	47,8 %			47,9 %		

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

Produits

Trimestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	373 479	368 334	1,4	1,4	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	357 022	368 312	(3,1)	(2,8)	971
	730 501	736 646	(0,8)	(0,7)	971

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Semestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	749 927	740 418	1,3	1,3	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	728 263	758 528	(4,0)	(4,5)	(3 491)
	1 478 190	1 498 946	(1,4)	(1,6)	(3 491)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont diminué de 0,8 % et de 1,4 % (0,7 % et 1,6 % selon un taux de change constant), respectivement. Cette diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et une baisse de la clientèle dans le secteur des télécommunications aux États-Unis au cours du dernier exercice, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, contrebalancées en partie par la hausse des produits par client et une meilleure combinaison de produits, découlant des clients qui s'abonnent à des vitesses Internet de plus en plus rapides; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023 et de l'impact cumulatif des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice.

De plus, la diminution des produits pour le premier semestre de l'exercice 2024 s'explique également par le calendrier des hausses de prix mises en œuvre par Breezeline au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, ce qui a donné lieu à une comparaison plus difficile entre les deux périodes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	174 720	170 289	2,6	2,6	63
Secteur des télécommunications aux États-Unis	190 672	202 254	(5,7)	(5,5)	487
Activités du siège social et éliminations	12 759	7 488	70,4	70,4	4
	378 151	380 031	(0,5)	(0,3)	554

Semestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	354 814	343 740	3,2	3,2	(128)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	383 743	409 964	(6,4)	(6,8)	(1 829)
Activités du siège social et éliminations	23 085	16 004	44,2	44,3	4
	761 642	769 708	(1,0)	(1,3)	(1 953)

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation sont demeurées stables, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- une diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, essentiellement en raison de la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements, des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle; partiellement contrebalancée par
- une hausse des charges corporatives, principalement en raison du calendrier de certaines charges d'exploitation, notamment en lien avec le plan visant à offrir des services mobiles au Canada; et
- une augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023 et de la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont diminué de 1,0 % (1,3 % selon un taux de change constant), principalement en raison de la diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, partiellement contrebalancée par des charges d'exploitation plus élevées dans le secteur des télécommunications au Canada et par la hausse des charges corporatives, dans tous les cas, en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus.

Honoraires de gestion

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. (« Cogeco ») se sont chiffrés à 5,2 millions \$ et à 10,5 millions \$, respectivement, comparativement à 5,4 millions \$ et à 10,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA ajusté

Trimestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	198 759	198 045	0,4	0,3	(63)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	166 350	166 058	0,2	0,5	484
Activités du siège social et éliminations	(17 997)	(12 888)	(39,6)	(39,7)	(4)
	347 112	351 215	(1,2)	(1,0)	417

Semestres clos les	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	395 113	396 678	(0,4)	(0,4)	128
Secteur des télécommunications aux États-Unis	344 520	348 564	(1,2)	(1,6)	(1 662)
Activités du siège social et éliminations	(33 561)	(26 804)	(25,2)	(25,2)	(4)
	706 072	718 438	(1,7)	(1,9)	(1 538)

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 1,2 % (1,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison de la hausse des charges corporatives, comme il est expliqué ci-dessus, tandis que le BAIIA ajusté est demeuré stable dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 1,7 % (1,9 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse des charges corporatives; et
- la baisse du BAIIA ajusté dans le secteur des télécommunications aux États-Unis en raison de la baisse des produits, contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits en ce qui a trait aux services à marge plus élevée et une baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle; tandis que
- le BAIIA ajusté est demeuré stable dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de la croissance des produits qui a été contrebalancée par la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

3.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 0,9 million \$ et à 3,5 millions \$, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, y compris certains coûts liés au lancement du service mobile de Breezeline aux États-Unis prévu pour ce printemps; contrebalancés en partie par
- une reprise d'une charge de 4,2 millions \$, comptabilisée au cours du deuxième trimestre à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018 (se reporter à la rubrique « Obligations contractuelles, garanties et éventualités » pour obtenir plus de détails).

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2023, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 7,0 millions \$ et à 9,6 millions \$, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- un ajustement rétroactif de 5,1 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre à la suite des conclusions préliminaires de la Commission du droit d'auteur à l'égard de sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018;
- les frais liés à l'intégration toujours en cours des acquisitions antérieures; et
- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique.

3.3 Amortissements

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 163,7 millions \$ et à 322,9 millions \$, respectivement, soit une augmentation de 6,2 % et de 4,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des immobilisations dans le secteur des télécommunications au Canada.

3.4 Charges financières

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2024	28 février 2023	Variation	29 février 2024	28 février 2023	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	70 906	62 767	13,0	139 967	118 162	18,5
Intérêts sur les obligations locatives	539	430	25,3	981	828	18,5
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	16 880	—	—
Perte nette (profit net) de change	(1 828)	163	—	(3 409)	2 583	—
Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif	159	170	(6,5)	657	334	96,7
Produits d'intérêts et autres produits	(1 810)	(2 424)	(25,3)	(3 994)	(4 092)	(2,4)
Autres	197	10	—	375	220	70,5
Charges financières	68 163	61 116	11,5	151 457	118 035	28,3
Charges financières ajustées⁽²⁾	68 163	61 116	11,5	134 577	118 035	14,0

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits ou pertes liés à la modification ou l'extinction d'une dette, sont une mesure financière non définie par les normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les charges financières ont augmenté de 11,5 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des charges d'intérêts à la suite du refinancement et de l'augmentation des taux d'intérêt sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable; et
- l'utilisation accrue de la facilité de crédit à terme rotatif et la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les charges financières ont augmenté de 28,3 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- une perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions \$ comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard \$ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023;
- la hausse des charges d'intérêts à la suite du refinancement et de l'augmentation des taux d'intérêt sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable; et

- l'utilisation accrue de la facilité de crédit à terme rotatif et la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Compte non tenu de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre, les charges financières pour le premier semestre de l'exercice 2024 ont augmenté de 14,0 %.

3.5 Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2024	28 février 2023	Variation	29 février 2024	28 février 2023	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Exigibles	9 189	12 039	(23,7)	16 417	20 415	(19,6)
Différés	8 631	12 654	(31,8)	19 501	36 231	(46,2)
Impôts sur le résultat	17 820	24 693	(27,8)	35 918	56 646	(36,6)
Taux d'impôt effectif	15,6 %	19,1 %	(18,3)	15,7 %	20,1 %	(21,9)

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, la charge d'impôts a diminué de 27,8 % et de 36,6 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat qui, pour le premier semestre de l'exercice 2024, découle en partie de la perte sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024; et
- la hausse des avantages fiscaux liés aux coûts de financement d'acquisitions antérieures.

Les impôts exigibles ont diminué au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2024 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des avantages fiscaux liés aux coûts de financement d'acquisitions antérieures, facteur contrebalancé par la variation des différences temporaires.

3.6 Bénéfice de la période

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2024	28 février 2023	Variation	29 février 2024	28 février 2023	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Bénéfice de la période	96 562	104 262	(7,4)	192 314	224 637	(14,4)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	(4,8)	183 174	209 882	(12,7)
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	2 881	5 884	(51,0)	9 140	14 755	(38,1)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽²⁾	94 054	103 488	(9,1)	197 780	216 959	(8,8)
Bénéfice de base par action	2,21	2,21	—	4,23	4,66	(9,2)
Bénéfice dilué par action	2,20	2,19	0,5	4,21	4,64	(9,3)
Bénéfice dilué par action ajusté ⁽²⁾	2,21	2,31	(4,3)	4,55	4,79	(5,0)

(1) La participation ne donnant pas le contrôle est liée à la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans une filiale américaine.

(2) Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 7,4 % et de 4,8 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse de la dotation aux amortissements;
- la hausse des charges financières; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution de la charge d'impôts; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 14,4 % et de 12,7 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des charges financières, principalement attribuable à une perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024;
- l'augmentation de la dotation aux amortissements; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution de la charge d'impôts; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle, a diminué de 9,1 % et de 8,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

4. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

4.1 Secteur des télécommunications au Canada

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	373 479	—	373 479	368 334	1,4	1,4
Charges d'exploitation	174 720	63	174 783	170 289	2,6	2,6
BAIIA ajusté	198 759	(63)	198 696	198 045	0,4	0,3
Marge du BAIIA ajusté	53,2 %			53,8 %		
Dépenses d'investissement nettes	106 345	428	106 773	81 383	30,7	31,2
Intensité du capital	28,5 %			22,1 %		

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

Semestres clos les	29 février 2024		28 février 2023	Variation		
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	749 927	—	749 927	740 418	1,3	1,3
Charges d'exploitation	354 814	(128)	354 686	343 740	3,2	3,2
BAIIA ajusté	395 113	128	395 241	396 678	(0,4)	(0,4)
Marge du BAIIA ajusté	52,7 %			53,6 %		
Dépenses d'investissement nettes	194 181	40	194 221	196 621	(1,2)	(1,2)
Intensité du capital	25,9 %			26,6 %		

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

Produits

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 1,4 % et de 1,3 %, respectivement, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023; et
- le nombre plus élevé de clients du service Internet; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution globale du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,6 % et de 3,2 %, respectivement, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023; et
- l'augmentation des charges relatives aux ventes et des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse des coûts liés aux licences technologiques et le calendrier de certaines charges d'exploitation.

BAIIA ajusté

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison de la croissance des produits qui a été contrebalancée par la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 30,7 % (31,2 % selon un taux de change constant), essentiellement en raison de l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 1,2 %, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, essentiellement en raison de la réduction des dépenses au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 découlant de l'achèvement de plusieurs projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile dans des régions rurales, principalement au Québec, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné, comme il est expliqué ci-dessus.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 28,5 % et à 25,9 %, respectivement, comparativement à 22,1 % et à 26,6 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital pour le deuxième trimestre s'explique principalement par l'augmentation des dépenses d'investissement nettes, tandis que la diminution pour le premier semestre s'explique par la croissance des produits combinée à la réduction globale des dépenses d'investissement nettes.

Statistiques sur les unités de service primaire et les clients

	29 février 2024 ⁽¹⁾	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les		Semestres clos les	
		29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2023	29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2023
Unités de service primaire	1 870 524	(2 720)	1 369	(4 272)	(9 710)
Clients du service Internet	874 401	8 933	7 799	19 698	10 262
Clients du service de vidéo	618 478	(8 194)	(4 335)	(16 258)	(12 596)
Clients du service de téléphonie	377 645	(3 459)	(2 095)	(7 712)	(7 376)

(1) Étant donné que le calcul détaillé des unités de service primaire acquises dans le cadre de la récente acquisition de Niagara Regional Broadband Network n'a pas encore été complété, le nombre d'unités présenté n'inclut pas ces unités acquises.

Unités de service primaire

Internet

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts nets de clients du service Internet de 8 933 et de 19 698, respectivement, sont attribuables aux nouveaux clients provenant de la marque Cogeco, notamment les nouveaux clients découlant de notre expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et de la marque numérique oxio, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de couverture.

Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de vidéo de 8 194 et de 16 258, respectivement, sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo, ainsi qu'à l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteurs contrebalancés en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Téléphonie

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de téléphonie de 3 459 et de 7 712, respectivement, sont principalement attribuables au nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile, ainsi qu'à l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, facteurs contrebalancés en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Répartition des clients

Le 29 février 2024, 59 % des clients du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts de foyers câblés se sont chiffrés à 14 608 et à 22 377, respectivement.

4.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	357 022	971	357 993	368 312	(3,1)	(2,8)
Charges d'exploitation	190 672	487	191 159	202 254	(5,7)	(5,5)
BAIIA ajusté	166 350	484	166 834	166 058	0,2	0,5
Marge du BAIIA ajusté	46,6 %			45,1 %		
Dépenses d'investissement nettes	62 855	167	63 022	73 091	(14,0)	(13,8)
Intensité du capital	17,6 %			19,8 %		

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	728 263	(3 491)	724 772	758 528	(4,0)	(4,5)
Charges d'exploitation	383 743	(1 829)	381 914	409 964	(6,4)	(6,8)
BAIIA ajusté	344 520	(1 662)	342 858	348 564	(1,2)	(1,6)
Marge du BAIIA ajusté	47,3 %			46,0 %		
Dépenses d'investissement nettes	118 708	(505)	118 203	153 499	(22,7)	(23,0)
Intensité du capital	16,3 %			20,2 %		

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

Produits

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont diminué de 3,1 % et de 4,0 % (2,8 % et 4,5 % selon un taux de change constant), respectivement, conformément aux attentes. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et la diminution de la clientèle au cours du dernier exercice, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; partiellement contrebalancée par
- la hausse des produits par client et une meilleure combinaison de produits, découlant des clients qui s'abonnent à des vitesses Internet de plus en plus rapides.

De plus, la diminution des produits pour le premier semestre de l'exercice 2024 s'explique aussi par le calendrier des hausses de prix mises en œuvre au premier trimestre de l'exercice 2023, qui a donné lieu à une comparaison plus difficile entre les deux périodes.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 265,4 millions \$ US et à 537,3 millions \$ US, respectivement, comparativement à 273,1 millions \$ US et à 562,3 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont diminué de 5,7 % et de 6,4 % (5,5 % et 6,8 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements; et
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

BAlIA ajusté

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le BAlIA ajusté est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison d'une meilleure combinaison de produits en ce qui a trait aux services à marge plus élevée et de la baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de la clientèle. Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le BAlIA ajusté a diminué de 1,2 % (1,6 % selon un taux de change constant), principalement en raison d'une baisse des produits découlant d'une diminution de la clientèle, comme il est expliqué ci-dessus, contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits, les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

En monnaie locale, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 123,7 millions \$ US et à 254,2 millions \$ US, respectivement, comparativement à 123,1 millions \$ US et à 258,4 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 14,0 % et de 22,7 % (13,8 % et 23,0 % selon un taux de change constant), respectivement, essentiellement en raison de la diminution des dépenses attribuable au calendrier des projets d'expansion du réseau, partiellement contrebalancée par les améliorations apportées à l'équipement IPTV dans certains marchés spécifiques.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 46,7 millions \$ US et à 87,6 millions \$ US, respectivement, comparativement à 54,2 millions \$ US et à 113,8 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 17,6 % et à 16,3 %, respectivement, comparativement à 19,8 % et à 20,2 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes s'explique principalement par la réduction des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

Statistiques sur les unités de service primaire et les clients

	29 février 2024	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les		Semestres clos les	
		29 février 2024	28 février 2023 ⁽¹⁾	29 février 2024	28 février 2023 ⁽¹⁾
Unités de service primaire	1 066 847	(10 966)	(18 347)	(31 884)	(53 507)
Clients du service Internet	660 227	(3 059)	(4 951)	(11 535)	(19 919)
Clients du service de vidéo	274 939	(5 206)	(8 943)	(13 942)	(22 354)
Clients du service de téléphonie	131 681	(2 701)	(4 453)	(6 407)	(11 234)

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, les données sur les clients du service Internet ont été ajustées à la suite d'un changement apporté au système de Breezeline. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

Unités de service primaire

Internet

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service Internet se sont chiffrées à 3 059 et à 11 535, respectivement, dont 2 540 et 6 422 en Ohio. L'amélioration au chapitre des pertes nettes par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'amélioration de la gestion des clients sur le marché de l'Ohio découlant des investissements effectués dans les infrastructures de réseau et du remplacement proactif du matériel IPTV des clients. Les variations de la clientèle du service Internet dans les autres régions reflètent également un environnement plus concurrentiel, facteur partiellement contrebalancé par les nouveaux clients découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de vidéo de 5 206 et de 13 942, respectivement, qui se sont améliorées par rapport à l'exercice précédent étaient principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet et la limitation des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo pour la clientèle résidentielle dans le cadre de conventions de gros;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, ainsi que l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, incluant les plateformes en ligne.

Téléphonie

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de téléphonie de 2 701 et de 6 407, respectivement, étaient principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- le nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile dans un contexte d'environnement inflationniste.

Répartition des clients

Le 29 février 2024, 32 % des clients du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des duos ou à des trios de services. Au cours des dernières années, la composition de la clientèle abonnée à des duos ou à des trios de services a diminué, ce qui est conforme à la stratégie axée sur Internet adoptée par le secteur, qui consiste à privilégier les services Internet à marge plus élevée.

Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts de foyers câblés se sont chiffrés à 4 028 et à 9 725, respectivement.

5. Transactions entre parties liées

Comme il est indiqué à la rubrique « Développements de l'entreprise », le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les actions subalternes à droit de vote ont été rachetées aux fins d'annulation et représentaient environ 5,1 % de toutes les actions en circulation de Cogeco Communications. Au 29 février 2024, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de la Société, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont chiffrés à 5,2 millions \$ et à 10,5 millions \$, respectivement, comparativement à 5,4 millions \$ et à 10,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émis aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

Semestres clos les <i>(en nombre d'unités)</i>	29 février 2024	28 février 2023
Options sur actions	169 799	79 348
Unités d'actions incitatives	974	—
Unités d'actions liées au rendement	26 444	14 283
Unités d'actions différées	2 368	—

Le tableau suivant présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	103	241	325	596
Unités d'actions liées au rendement	244	237	343	380
Unités d'actions incitatives et unités d'actions différées	2	—	2	(100)
	349	478	670	876

6. Analyse des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2024	28 février 2023	Variation	29 février 2024	28 février 2023	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	285 434	203 043	40,6	522 416	397 202	31,5
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(274 635)	(172 308)	59,4	(427 749)	(406 608)	5,2
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(13 931)	(87 288)	(84,0)	(375 525)	(16 584)	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	(240)	1 847	—	(873)	8 142	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 372)	(54 706)	(93,8)	(281 731)	(17 848)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	84 562	407 757	(79,3)	362 921	370 899	(2,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	81 190	353 051	(77,0)	81 190	353 051	(77,0)

6.1 Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 40,6 % et de 31,5 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créanciers et du recouvrement des créances clients;
- la baisse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison des remboursements d'impôts sur le résultat reçus; et

- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des intérêts payés; et
- la baisse du BAIIA ajusté.

6.2 Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 59,4 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, conclue le 5 février 2024;
- un dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; et
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 5,2 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, conclue le 5 février 2024; et
- un dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Acquisitions d'immobilisations corporelles, dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

	Trimestres clos les				Semestres clos les			
	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	29 février 2024	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	4,2		333 796	407 604	(18,1)	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(9 478)	(16 842)	(43,7)		(16 600)	(54 508)	(69,5)	
Dépenses d'investissement nettes	170 769	156 125	9,4	9,8	317 196	353 096	(10,2)	(10,3)
Intensité du capital	23,4 %	21,2 %			21,5 %	23,6 %		
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	146 379	113 883	28,5	29,0	261 146	245 020	6,6	6,5
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	20,0 %	15,5 %			17,7 %	16,3 %		

(1) Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 9,4 % (9,8 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital a atteint 23,4 %, contre 21,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada essentiellement en raison de l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné; partiellement contrebalancée par
- la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, qui découle principalement de la baisse des dépenses attribuable au calendrier des projets d'expansion du réseau, partiellement contrebalancée par les améliorations apportées à l'équipement IPTV dans certains marchés spécifiques.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 10,2 % (10,3 % selon un taux de change constant), et le ratio d'intensité du capital a atteint 21,5 %, comparativement à 23,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution des dépenses dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à la suite de l'achèvement ou du quasi-achèvement de plusieurs projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et compte tenu du calendrier de ces projets; partiellement contrebalancée par
- l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications au Canada au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, comme il est expliqué ci-dessus.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, en excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 28,5 % et de 6,6 % (29,0 % et 6,5 % selon un taux de change constant), respectivement, tandis que le ratio d'intensité du capital a atteint 20,0 % et 17,7 %, respectivement, comparativement à 15,5 % et à 16,3 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

6.3 Activités de financement

Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

	Trimestres clos les		Semestres clos les		Explications
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	1 557	—	172	(8 633)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif	(120 479)	(277 372)	33 515	(110 184)	Principalement liée aux fonds prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, qui ont été remboursés en partie au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	270 719	298 056	1 926 927	298 056	Principalement liée à l'émission de deux emprunts à terme B, soit un emprunt de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans et un emprunt de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans, dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang en septembre 2023, et à l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ en février 2024. L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 300 millions \$.
Remboursement des billets et des facilités de crédit	(3 053)	(8 846)	(2 132 268)	(17 626)	Principalement liée au remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en septembre 2023 et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.
Remboursement des obligations locatives	(2 078)	(1 657)	(3 882)	(2 998)	Résultat comparable.
Augmentation des coûts de transaction différés	(119)	(338)	(1 920)	(338)	Liée à la modification apportée à la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.
	146 547	9 843	(177 456)	158 277	

Dividendes

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 35,8 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,776 \$ par action, ou 34,3 millions \$, au deuxième trimestre de l'exercice 2023. Le versement de dividendes au premier semestre de l'exercice 2024 a totalisé 1,708 \$ par action, ou 73,6 millions \$, comparativement à 1,552 \$ par action, ou 69,4 millions \$, à l'exercice précédent.

Rachat à des fins d'annulation d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco

Le 13 décembre 2023, à la suite de la transaction de rachat d'actions (se reporter à la rubrique « Développements de l'entreprise »), la Société a racheté à des fins d'annulation 2 266 537 de ses actions subalternes à droit de vote pour un montant de 116,5 millions \$. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a payé des coûts de 3,1 millions \$ dans le cadre de cette transaction.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »)

	Date de début	Date d'expiration	Nombre maximal d'actions subalternes à droit de vote pouvant être rachetées	Nombre d'actions rachetées au 29 février 2024
OPRCNA de 2023	4 mai 2023	3 mai 2024	1 776 125	—
OPRCNA de 2022	4 mai 2022	3 mai 2023	1 960 905	1 825 168
OPRCNA de 2021	4 mai 2021	3 mai 2022	2 068 000	1 175 925

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA pour les trimestres et les semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	—	845 198	—	1 357 368
Prix de rachat moyen pondéré par action	—	75,43	—	74,43
Coûts liés au rachat	—	63 750	—	101 033

La Société a également conclu un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions subalternes à droit de vote en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société avant la période du PRAA préétablie.

6.4 Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté	347 112	351 215	(1,2)	(1,0)	417
Paiement fondé sur des actions	2 497	1 590	57,0		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	(471)	(170)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	94	165	(43,0)		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(885)	(6 952)	(87,3)		
Charges financières	(68 163)	(61 116)	11,5		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽³⁾	2 007	3 028	(33,7)		
Impôts exigibles	(9 189)	(12 039)	(23,7)		
Dépenses d'investissement nettes	(170 769)	(156 125)	9,4		
Remboursement des obligations locatives	(2 078)	(1 657)	25,4		
Flux de trésorerie disponibles	100 155	117 939	(15,1)	(15,4)	(344)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽⁴⁾	124 545	160 181	(22,2)	(22,5)	(333)

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Inclus dans les charges financières.

(4) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Semestres clos les	29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2023	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté	706 072	718 438	(1,7)	(1,9)	(1 538)
Paiement fondé sur des actions	2 952	2 935	0,6		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	(584)	(240)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	200	35	—		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(3 501)	(9 629)	(63,6)		
Charges financières	(151 457)	(118 035)	28,3		
Perte à l'extinction d'une dette ⁽³⁾	16 880	—	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽³⁾	4 681	6 072	(22,9)		
Impôts exigibles	(16 417)	(20 415)	(19,6)		
Dépenses d'investissement nettes	(317 196)	(353 096)	(10,2)		
Remboursement des obligations locatives	(3 882)	(2 998)	29,5		
Flux de trésorerie disponibles	237 748	223 067	6,6	6,3	(520)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽⁴⁾	293 798	331 143	(11,3)	(11,5)	(671)

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Inclus dans les charges financières.

(4) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 15,1 % (15,4 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications au Canada, contrebalancée en partie par la diminution des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis;
- la hausse des charges financières; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 6,6 % (6,3 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes, principalement dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des charges financières, déduction faite d'une perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024; et
- la baisse du BAIIA ajusté.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 124,5 millions \$ et à 293,8 millions \$ (124,2 millions \$ et 293,1 millions \$ selon un taux de change constant), respectivement, soit une baisse de 22,2 % et de 11,3 % (22,5 % et 11,5 % selon un taux de change constant), respectivement, comparativement à 160,2 millions \$ et à 331,1 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

6.5 Déclaration de dividendes

Au cours de sa réunion du 11 avril 2024, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 mai 2024 aux actionnaires inscrits en date du 25 avril 2024. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

7. Situation financière

7.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

Les variations s'établissent comme suit :

	29 février 2024	31 août 2023	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 190	362 921	(281 731)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	120 438	118 951	1 487	Non significative.
Impôts sur le résultat à recevoir	9 229	27 347	(18 118)	Principalement liée aux remboursements d'impôts sur le résultat reçus et aux montants appliqués aux acomptes provisionnels.
Charges payées d'avance et autres	50 554	41 818	8 736	Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services annuelles.
Instruments financiers dérivés	9 178	5 355	3 823	Non significative.
	270 589	556 392	(285 803)	
Passifs courants				
Endettement bancaire	22 574	22 402	172	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	297 450	319 225	(21 775)	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	22 152	32 734	(10 582)	Principalement liée au paiement de certains coûts de programmation et frais de restructuration comptabilisés antérieurement et à la reprise de provisions comptabilisées antérieurement à la suite de la décision rendue en janvier 2024 par la Commission du droit d'auteur portant sur les tarifs de retransmission pour la période entre 2014 et 2018.
Passifs d'impôts sur le résultat	2 308	413	1 895	Non significative.
Passifs sur contrat et autres passifs	61 919	61 760	159	Non significative.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	13 027	29 262	(16 235)	Principalement liée aux progrès réalisés dans les travaux de construction du réseau de fibre jusqu'au domicile au Québec.
Instruments financiers dérivés	—	2 345	(2 345)	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	70 948	41 765	29 183	Liée au reclassement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US, dans la tranche courante et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.
	490 378	509 906	(19 528)	
Fonds de roulement excédentaire (déficitaire)	(219 789)	46 486	(266 275)	

7.2 Autres variations importantes

	29 février 2024	31 août 2023	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Autres actifs	149 492	96 862	52 630	Principalement liée au dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz, ainsi qu'à l'augmentation des commissions de vente.
Immobilisations corporelles	3 323 734	3 229 515	94 219	Principalement liée aux dépenses d'investissement effectuées au cours du premier semestre de l'exercice 2024 et à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement pour la période.
Immobilisations incorporelles	3 651 503	3 661 906	(10 403)	Principalement liée à la dotation à l'amortissement pour la période, contrebalancée en partie par les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network.
Goodwill	2 141 371	2 117 756	23 615	Principalement liée à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network.
Instruments financiers dérivés	74 156	100 792	(26 636)	Principalement liée aux variations des taux d'intérêt du marché et aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en novembre 2024 classées dans la tranche courante.
Passifs non courants				
Dettes à long terme	4 833 884	4 979 241	(145 357)	Principalement liée aux facilités de crédit de premier rang, qui ont été refinancées en septembre 2023, et au reclassement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US, dans la tranche courante, facteurs contrebalancés en partie par l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ et par le solde à payer dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network.
Passifs d'impôts différés	846 591	829 615	16 976	Principalement liée au calendrier des différences temporaires.

8. Ressources en capital et liquidités

8.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

	29 février 2024	31 août 2023
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	3,5	3,3
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées ⁽¹⁾⁽²⁾	5,3	5,6

(1) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées sont des mesures de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

(2) Calculé sur les douze derniers mois.

Au 29 février 2024, le coût moyen pondéré de l'endettement de la Société, exclusion faite de l'amortissement des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt, s'établissait à 5,7 %. La durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette globale était de 5,2 ans.

Compte tenu de la diminution du nombre d'actions à la suite de la transaction de rachat d'actions en décembre 2023, la direction prévoit que les dividendes représenteront une distribution de 39 % des flux de trésorerie disponibles⁽ⁱ⁾ pour l'exercice 2024, ou de 27 % en excluant les projets d'expansion du réseau⁽ⁱ⁾, comparativement à 33 % et à 23 %, respectivement, pour l'exercice 2023. L'augmentation des ratios de distribution par rapport à l'exercice précédent est en partie attribuable aux investissements dans les projets d'expansion du réseau, en Ontario et aux États-Unis, et en prévision du lancement des services mobiles.

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

	Au 29 février 2024	Au 31 août 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 190	362 921
Trésorerie avec restrictions d'utilisation ⁽¹⁾	(13 027)	(29 262)
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif ⁽²⁾	676 842	574 183
Liquidités disponibles⁽³⁾	745 005	907 842

(1) Inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter à la note 15 D) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Montant total disponible de 750 millions \$ en vertu de la facilité de crédit à terme rotatif et de 250 millions \$ US (150 millions \$ US au 31 août 2023) en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 16 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

8.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 31 mars 2024. Se reporter à la note 13 B) des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions/d'options)</i>	Nombre d'actions/ d'options	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	12 000 871	75 217
Actions subalternes à droit de vote	30 221 070	779 272
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	1 084 400	
Options pouvant être exercées	612 690	

8.3 Financement

Le 27 février 2024, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ portant intérêt à 6,125 % et arrivant à échéance en février 2029. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets non garantis de premier rang sont des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

(i) Les ratios des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes pour l'exercice 2024 sont fondés sur le point médian des projections financières. Le ratio des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes et le ratio des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sur la distribution des dividendes sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Le 13 décembre 2023, Cogeco Communications a initialement financé une transaction de rachat d'actions de 116,5 millions \$ ainsi que les coûts de transaction et les charges connexes au moyen d'un prélèvement effectué sur sa facilité de crédit à terme rotatif existante. Afin de maintenir sa capacité d'emprunt, Cogeco Communications a conclu le 11 décembre 2023 une facilité de crédit à terme non rotatif de 125 millions \$, qui a ensuite été annulée le 1^{er} mars 2024 à la suite de l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$.

Le 29 septembre 2023, une tranche 3 de l'emprunt à terme B de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans a été émise à la suite de la modification de la facilité de crédit de premier rang de Cogeco Communications liée à ses filiales américaines, tout comme un emprunt à terme B de crédit agricole de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans, tandis que la limite de crédit de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang a été augmentée, passant de 150 millions \$ US à 250 millions \$ US, et que sa date d'échéance a été prorogée jusqu'en septembre 2028. La Société a ensuite utilisé le produit des emprunts à terme B nouvellement émis, ainsi que le montant de 150 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang et les fonds en caisse de 200 millions \$ US pour rembourser la tranche 1 de 1,6 milliard \$ US de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.

8.4 Notations

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et des filiales américaines.

Au 29 février 2024	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)(stable)	SN
Billets non garantis de premier rang	BB+	BB (élevée)(stable)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+ (perspective négative)	BB (élevée)(stable)	SN
Filiales américaines			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1 (perspective négative)
Notation à titre de société émettrice	BB (perspective négative)	SN	B1 (perspective négative)

SN : sans notation

En décembre 2023, S&P a abaissé à « négative » la perspective à l'égard de la notation de la Société à titre de société émettrice à la suite de la transaction de rachat d'actions (se reporter à la rubrique « Développements de l'entreprise »).

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie « BBB » sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation « BB/B ». De plus, les obligations assorties d'une notation « BBB » ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations « BB/B ».

8.5 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 29 février 2024 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Au 29 février 2024, la Société avait utilisé 301,3 millions \$ de sa facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$, pour un solde disponible de 448,7 millions \$. De plus, les filiales américaines bénéficient d'une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang d'un montant de 339,3 millions \$ (250 millions \$ US), dont une tranche de 111,1 millions \$ (81,9 millions \$ US) était utilisée au 29 février 2024, pour un solde disponible de 228,1 millions \$ (168,1 millions \$ US).

Une facilité de crédit sous forme de lettre de crédit non garantie a été mise en place dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz (se reporter à la rubrique « Obligations contractuelles, éventualités et garanties »).

Risque de taux d'intérêt

Le 29 février 2024, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 29 février 2024.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé ⁽¹⁾	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽²⁾⁽³⁾	550 millions \$ US	Taux SOFR à terme	2,01 % – 4,18 %	Novembre 2024 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) À la suite du remboursement anticipé de la tranche 1 en septembre 2023, la dette liée aux flux de trésorerie à taux variable couverts a été remplacée par la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.

(3) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 290 millions \$ US sont arrivés à échéance en janvier 2024, tandis que de nouveaux swaps de taux d'intérêt d'un montant de 300 millions \$ US ont été conclus, pour une couverture totale de 550 millions \$ US.

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 14,5 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 29 février 2024.

8.6 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres et des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3452	1,3488	1,3553	1,3489

8.7 Obligations contractuelles, garanties et éventualités

A) Obligations contractuelles et garanties

Enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz

Le 30 novembre 2023, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a annoncé les gagnants provisoires des licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz. La Société, par l'entremise de la Société en nom collectif Elite, qu'elle détient entièrement, a obtenu 99 licences de spectre dans des marchés urbains et ruraux, y compris dans les régions de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa, pour un prix d'achat total de 190,3 millions \$. Avec cette acquisition, la Société détiendra du spectre couvrant 100 % de la zone de couverture de son réseau à large bande au Canada.

Le dépôt requis de 38,1 millions \$, soit 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE le 16 janvier 2024. Le paiement final devrait être versé au plus tard le 29 mai 2024. La lettre de crédit non garantie émise à l'intention d'ISDE en juillet 2023 à titre de dépôt préalable aux enchères demeurera en cours jusqu'au paiement final.

Cautionnements de bonne exécution et de paiement

Le 29 février 2024, les cautionnements de bonne exécution et de paiement en cours de la Société se chiffraient à 157,9 millions \$ et avaient été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

B) Événualités

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris la Société, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a relevé des erreurs dans la décision initiale de la Commission du droit d'auteur sur les taux et lui a ordonné d'y remédier. Le 12 janvier 2024, la Commission du droit d'auteur a rendu sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018, ce qui a donné lieu à une réduction rétroactive de ces taux pour les années 2015-2018. Le 9 février 2024, les sociétés de gestion des droits d'auteur ont déposé une demande de révision judiciaire de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur. Si la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur n'est pas maintenue, la Société pourrait être assujettie à des taux de redevance plus élevés pour la période entre 2016 et 2018.

La Commission du droit d'auteur établira les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028) dans le cadre de procédures qui pourraient débuter plus tard en 2024. Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion des droits d'auteur pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que la Société soit assujettie à des taux de redevance plus élevés.

La Société avait auparavant comptabilisé une provision de 11,5 millions \$ pour les périodes tarifaires 2014-2018 et 2019-2023. À la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur de janvier 2024, une reprise de 4,2 millions \$ au titre de cette provision comptabilisée précédemment a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 dans les *frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais*.

9. Stratégie de développement durable

Chez Cogeco, nous sommes fiers de faire progresser notre programme de développement durable en mettant en œuvre des pratiques exemplaires. Reposant sur une longue tradition d'engagement social et d'implication communautaire, un engagement en faveur de l'inclusion numérique et de l'action climatique, ainsi que sur un programme robuste de diversité, équité et inclusion, notre stratégie de développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de la Société, puisque nous reconnaissons le rôle fondamental que les entreprises doivent jouer pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques les plus pressants de notre époque ainsi que notre responsabilité d'assurer un suivi et une gestion efficaces des risques et des opportunités liés au développement durable afin de garantir une création de valeur résiliente et à long terme.

Le 20 mars 2024, Cogeco a dévoilé son rapport de développement durable de 2023, qui décrit en détail sa stratégie, ses engagements, ses initiatives et sa performance en matière de développement durable. Ce rapport a été réalisé conformément aux normes internationales de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le [Rapport de développement durable 2023](#) de Cogeco et les détails sur les indicateurs de performance clés se trouvant dans le [supplément de données ESG](#) de Cogeco sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse corpo.cogeco.com, sous « Développement durable – Pratiques de développement durable ».

Parallèlement, le 20 mars 2024, Cogeco a également publié son troisième Plan d'action pour le climat et rapport GIFCC, qui adhère aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). Ce rapport explique comment les effets du changement climatique sont systématiquement pris en compte et intégrés dans la stratégie d'affaires de Cogeco et dans les décisions connexes. Il présente également les mesures mises en place pour soutenir la transition vers une économie résiliente et à faible émission de carbone. Le [Plan d'action pour le climat et rapport GIFCC pour l'année 2023](#) de Cogeco est également accessible sur le site Internet de la Société à l'adresse corpo.cogeco.com sous « Développement durable – Pratiques de développement durable ».

10. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères indiqués dans la version mise à jour, publiée en mai 2013, du rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 29 février 2024 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et du semestre clos le 29 février 2024.

11. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Communications figure dans le rapport de gestion annuel de 2023, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de 2023, qui sont par les présentes intégrés par renvoi.

Révision du cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 8 mars 2023, le CRTC a lancé une consultation afin d'examiner son cadre actuel entourant les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros. Le CRTC sollicite des observations sur plusieurs sujets, y compris sur ses points de vue préliminaires selon lesquels i) la fourniture de services AHV de gros groupés devrait être obligatoire; ii) l'accès aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») devrait être offert pour ces services; et iii) la fourniture d'installations FTTP au moyen des services AHV de gros groupés devrait être obligatoire temporairement et de manière accélérée. Le CRTC sollicite également des observations concernant la question de savoir s'il y a lieu de considérer la réglementation des services de détail pour répondre aux préoccupations concernant la concentration du marché et l'exercice potentiel d'un pouvoir de marché. Parallèlement au lancement de la consultation, le CRTC a déterminé que les tarifs actuels des services AHV de gros groupés devaient être provisoires et a ordonné aux entreprises titulaires de déposer des demandes tarifaires avec de nouvelles propositions de tarifs pour ces services. Le CRTC a également appliqué une réduction tarifaire provisoire immédiate aux tarifs existants qui reflète une diminution de 10 % des tarifs de capacité que les entreprises titulaires peuvent facturer aux concurrents utilisant les services de gros, et ce, jusqu'à ce que les tarifs définitifs révisés soient établis.

Le 6 novembre 2023, le CRTC a publié une décision exigeant que Bell et Telus fournissent un accès de gros temporaire à leurs installations FTTP en Ontario et au Québec d'ici le 7 mai 2024. La décision établit également les tarifs provisoires que les concurrents devront payer pour la vente de services utilisant ces installations. Cet accès temporaire sera en vigueur jusqu'à la conclusion de l'instance élargie du CRTC concernant le cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros. Les entreprises de câblodistribution, incluant Cogeco Communications, ne sont pas tenues de mettre en œuvre cette obligation temporaire, puisque le CRTC a statué que les entreprises de câblodistribution desservent déjà la majorité des concurrents fondés sur les services de gros par l'intermédiaire de leurs réseaux hybrides de fibre et de câble coaxial et qu'en raison de la nature temporaire de l'obligation d'accès provisoire aux services FTTP, il ne serait ni efficace ni proportionnel d'imposer aux entreprises de câblodistribution de la mettre en œuvre. Bell a été autorisée à faire appel de la décision du CRTC devant la Cour d'appel fédérale et l'entreprise fait également appel de la décision devant le gouverneur en conseil.

Une décision du CRTC à la suite de son examen élargi portant sur le cadre pour les services AHV de gros qui entraînerait un resserrement de la réglementation sur les services AHV de gros, l'application de tarifs définitifs pour les services AHV de gros groupés nettement inférieurs aux tarifs définitifs établis dans la Décision de télécom 2021-181 ou l'introduction de mesures réglementaires sur les services de détail pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

12. Développements en matière de méthodes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir**

En mai 2023, l'IASB a publié le document *Accords de financement de fournisseurs*, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

13. Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco Communications et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires. Cogeco Communications présente également l'information ci-dessous portant sur certaines mesures financières précises, compte non tenu des projets d'expansion du réseau, étant donné qu'elle avait publié des projections financières excluant l'incidence de ces projets sur certains de ses indicateurs de rendement clés.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Un rapprochement entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	<p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p>	<p>Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société</p> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépréciation des actifs, le cas échéant; - frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; - perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant; - incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et - participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés. 	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société
Charges financières ajustées	Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives et pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.	<p>Charges financières</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant. 	Charges financières
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS.
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	<p>Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus)</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incidence des acquisitions. <p>BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus)</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incidence des acquisitions. 	Produits et BAIIA ajusté

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	<p>Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société.</p> <p>Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour le calcul des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant, à la suite du remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p> <p>La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.</p>	<p>Flux de trésorerie disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAIIA ajusté <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; - perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette; - paiement fondé sur des actions; - perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles; et - charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; - charges financières; - impôts exigibles; - dépenses d'investissement nettes; et - remboursement des obligations locatives. <p>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - flux de trésorerie disponibles <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau. 	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco Communications à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco Communications.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	183 174	209 882
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	885	6 952	3 501	9 629
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	16 880	—
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	(219)	(1 842)	(5 380)	(2 552)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	(293)	—	(395)	—
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	94 054	103 488	197 780	216 959

(1) Inclus dans les charges financières.

Charges financières ajustées

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Charges financières	68 163	61 116	151 457	118 035
Perte à l'extinction d'une dette	—	—	(16 880)	—
Charges financières ajustées	68 163	61 116	134 577	118 035

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation et du BAIIA ajusté consolidés selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 3.1 « Résultats d'exploitation ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de ces mesures financières déterminées et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter aux tableaux de rapprochement précis figurant dans les sous-rubriques ci-après.

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	100 155	(344)	99 811	117 939	(15,1)	(15,4)
Dépenses d'investissement nettes	170 769	596	171 365	156 125	9,4	9,8

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant		Données réelles	Données réelles
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	237 748	(520)	237 228	223 067	6,6	6,3
Dépenses d'investissement nettes	317 196	(464)	316 732	353 096	(10,2)	(10,3)

Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique 4 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	203 043	522 416	397 202
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	2 253	69 619	55 188	134 035
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	(7 628)	22 860	(4 725)	69 478
Impôts exigibles	(9 189)	(12 039)	(16 417)	(20 415)
Intérêts payés	68 288	50 326	132 260	110 824
Charges financières	(68 163)	(61 116)	(151 457)	(118 035)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	16 880	—
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽¹⁾	2 007	3 028	4 681	6 072
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	(170 769)	(156 125)	(317 196)	(353 096)
Remboursement des obligations locatives	(2 078)	(1 657)	(3 882)	(2 998)
Flux de trésorerie disponibles	100 155	117 939	237 748	223 067

(1) Inclus dans les charges financières.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 8.1 « Structure du capital ».

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%	
Dépenses d'investissement nettes	170 769	596	171 365	156 125	9,4	9,8	
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	24 390	11	24 401	42 242	(42,3)	(42,2)	
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	146 379	585	146 964	113 883	28,5	29,0	

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Dépenses d'investissement nettes	317 196	(464)	316 732	353 096	(10,2)	(10,3)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	56 050	(151)	55 899	108 076	(48,1)	(48,3)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	261 146	(313)	260 833	245 020	6,6	6,5

Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	100 155	(344)	99 811	117 939	(15,1)	(15,4)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	24 390	11	24 401	42 242	(42,3)	(42,2)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	124 545	(333)	124 212	160 181	(22,2)	(22,5)

Semestres clos les	29 février 2024			28 février 2023	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	237 748	(520)	237 228	223 067	6,6	6,3
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	56 050	(151)	55 899	108 076	(48,1)	(48,3)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	293 798	(671)	293 127	331 143	(11,3)	(11,5)

Ratios non conformes aux normes IFRS

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Bénéfice dilué par action ajusté	<p>Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p>	<p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation.</p> <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	<p>La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.</p> <p>Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	<p>Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions.</p> <p>Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. La Société présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.	<p>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits.</p> <p>Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant	La Société présente certaines mesures financières sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.	L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails sur ces mesures non conformes aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».
Ratio des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes et ratio des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sur la distribution des dividendes	La direction est d'avis que certains investisseurs utilisent le ratio des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes et le ratio des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sur la distribution des dividendes pour évaluer la santé et la performance financières de la Société en démontrant la viabilité des paiements de dividendes de la Société.	Dividendes déclarés sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote pour l'exercice, divisés par les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco Communications sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
BAlIA ajusté	Bénéfice de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Rapprochement du BAlIA ajusté

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	96 562	104 262	192 314	224 637
Impôts sur le résultat	17 820	24 693	35 918	56 646
Charges financières	68 163	61 116	151 457	118 035
Amortissements	163 682	154 192	322 882	309 491
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	885	6 952	3 501	9 629
BAlIA ajusté	347 112	351 215	706 072	718 438

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 6.2 « Activités d'investissement ».

Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres Ajouter : - endettement bancaire Déduire : - trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société ainsi que les décisions relatives à sa structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances des dettes.	Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées	Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer la santé financière de la Société et sa capacité à rembourser sa dette.	BAIIA ajusté des douze derniers mois divisé par les charges financières ajustées des douze derniers mois. Les charges financières ajustées sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits
Rendement des capitaux propres	Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice

14. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

Trimestres clos les <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Exercice 2024			Exercice 2023			Exercice 2022	
	29 février 2024	30 novembre 2023	31 août 2023	31 mai 2023	28 février 2023	30 novembre 2022	31 août 2022	31 mai 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opérations								
Produits	730 501	747 689	743 397	741 785	736 646	762 300	725 446	728 118
BAIIA ajusté	347 112	358 960	351 300	351 328	351 215	367 223	347 074	347 614
Marge du BAIIA ajusté	47,5 %	48,0 %	47,3 %	47,4 %	47,7 %	48,2 %	47,8 %	47,7 %
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	885	2 616	15 228	11 368	6 952	2 677	12 593	2 263
Bénéfice de la période	96 562	95 752	91 797	101 538	104 262	120 375	111 829	105 406
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	89 493	86 499	95 892	98 378	111 504	104 937	100 250
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	94 054	103 726	97 175	103 826	103 488	113 471	113 478	101 717
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 434	236 982	281 326	284 377	203 043	194 159	319 137	353 001
Flux de trésorerie disponibles	100 155	137 593	87 916	104 422	117 939	105 128	34 452	104 795
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	153 549	205 570	189 656	172 967	234 637	243 589	197 345
Dépenses d'investissement nettes	170 769	146 427	176 617	169 793	156 125	196 971	223 509	182 181
Intensité du capital	23,4 %	19,6 %	23,8 %	22,9 %	21,2 %	25,8 %	30,8 %	25,0 %
Données par action⁽¹⁾								
Bénéfice par action								
De base	2,21	2,02	1,95	2,17	2,21	2,45	2,29	2,17
Dilué	2,20	2,01	1,95	2,16	2,19	2,44	2,28	2,16
Dilué ajusté	2,21	2,33	2,19	2,34	2,31	2,48	2,46	2,19
Dividendes par action	0,854	0,854	0,776	0,776	0,776	0,776	0,705	0,705

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

14.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre et semestre clos le 29 février 2024

COGECO COMMUNICATIONS INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET

(non audité)

		Trimestres clos les		Semestres clos les	
	Notes	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
		\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>					
Produits	3	730 501	736 646	1 478 190	1 498 946
Charges d'exploitation	6	378 151	380 031	761 642	769 708
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	17	5 238	5 400	10 476	10 800
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	7	885	6 952	3 501	9 629
Amortissements		163 682	154 192	322 882	309 491
Charges financières	8	68 163	61 116	151 457	118 035
Bénéfice avant impôts sur le résultat		114 382	128 955	228 232	281 283
Impôts sur le résultat	9	17 820	24 693	35 918	56 646
Bénéfice de la période		96 562	104 262	192 314	224 637
Bénéfice de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		93 681	98 378	183 174	209 882
Participations ne donnant pas le contrôle		2 881	5 884	9 140	14 755
		96 562	104 262	192 314	224 637
Bénéfice par action					
De base	10	2,21	2,21	4,23	4,66
Dilué	10	2,20	2,19	4,21	4,64

COGECO COMMUNICATIONS INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	96 562	104 262	192 314	224 637
Autres éléments du résultat global				
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	(9 844)	6 895	(24 759)	33 961
Impôts sur le résultat connexes	7 779	(1 827)	11 731	(8 999)
	(2 065)	5 068	(13 028)	24 962
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(1 860)	17 301	6 841	83 230
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	468	(3 939)	(1 521)	(19 423)
Impôts sur le résultat connexes	668	(21)	(30)	(84)
	(724)	13 341	5 290	63 723
	(2 789)	18 409	(7 738)	88 685
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>				
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	728	(472)	297	1 334
Impôts sur le résultat connexes	(193)	125	(79)	(354)
	535	(347)	218	980
	(2 254)	18 062	(7 520)	89 665
Résultat global de la période	94 308	122 324	184 794	314 302
Résultat global de la période attribuable aux :				
Propriétaires de la Société	91 836	112 929	174 282	282 683
Participations ne donnant pas le contrôle	2 472	9 395	10 512	31 619
	94 308	122 324	184 794	314 302

COGECO COMMUNICATIONS INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués		
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 13)		(note 14)			
Solde au 31 août 2022	930 974	19 965	129 606	1 670 535	438 051	3 189 131
Bénéfice de la période	—	—	—	209 882	14 755	224 637
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	71 821	980	16 864	89 665
Résultat global de la période	—	—	71 821	210 862	31 619	314 302
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	1 437	—	—	—	—	1 437
Paiement fondé sur des actions (notes 13 D) et 17)	—	3 386	—	—	—	3 386
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	250	(250)	—	—	—	—
Dividendes (note 13 C))	—	—	—	(69 376)	—	(69 376)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(38 294)	—	—	(62 739)	—	(101 033)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(5 889)	—	—	—	—	(5 889)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	5 027	(5 992)	—	965	—	—
Total des distributions aux actionnaires	(37 469)	(2 856)	—	(131 150)	—	(171 475)
Solde au 28 février 2023	893 505	17 109	201 427	1 750 247	469 670	3 331 958
Solde au 31 août 2023	896 414	19 896	175 905	1 865 582	477 981	3 435 778
Bénéfice de la période	—	—	—	183 174	9 140	192 314
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	(9 110)	218	1 372	(7 520)
Résultat global de la période	—	—	(9 110)	183 392	10 512	184 794
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	200	—	—	—	—	200
Paiement fondé sur des actions (notes 13 D) et 17)	—	2 458	—	—	—	2 458
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	42	(42)	—	—	—	—
Dividendes (note 13 C))	—	—	—	(73 621)	—	(73 621)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco inc. à des fins d'annulation (note 13 B))	(58 444)	—	—	(58 056)	—	(116 500)
Coûts de transaction et impôts sur le résultat liés au rachat d'actions auprès de Cogeco inc.	—	—	—	(2 603)	—	(2 603)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(5 002)	—	—	—	—	(5 002)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 353	(4 694)	—	341	—	—
Total des distributions aux actionnaires	(58 851)	(2 278)	—	(133 939)	—	(195 068)
Solde au 29 février 2024	837 563	17 618	166 795	1 915 035	488 493	3 425 504

COGECO COMMUNICATIONS INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité)

	Notes	29 février 2024	31 août 2023
		\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 D)	81 190	362 921
Créances clients et autres débiteurs		120 438	118 951
Impôts sur le résultat à recevoir		9 229	27 347
Charges payées d'avance et autres		50 554	41 818
Instruments financiers dérivés		9 178	5 355
		270 589	556 392
Actifs non courants			
Autres actifs	11	149 492	96 862
Immobilisations corporelles		3 323 734	3 229 515
Immobilisations incorporelles		3 651 503	3 661 906
Goodwill	5	2 141 371	2 117 756
Instruments financiers dérivés		74 156	100 792
Actifs d'impôts différés		3 761	5 147
		9 614 606	9 768 370
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		22 574	22 402
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		297 450	319 225
Provisions		22 152	32 734
Passifs d'impôts sur le résultat		2 308	413
Passifs sur contrat et autres passifs		61 919	61 760
Subventions gouvernementales reçues d'avance		13 027	29 262
Instruments financiers dérivés		—	2 345
Tranche courante de la dette à long terme	12	70 948	41 765
		490 378	509 906
Passifs non courants			
Dette à long terme	12	4 833 884	4 979 241
Instruments financiers dérivés		547	—
Passifs sur contrat et autres passifs		11 691	8 314
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel		6 011	5 516
Passifs d'impôts différés		846 591	829 615
		6 189 102	6 332 592
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	13 B)	837 563	896 414
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		17 618	19 896
Cumul des autres éléments du résultat global	14	166 795	175 905
Bénéfices non distribués		1 915 035	1 865 582
		2 937 011	2 957 797
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
		488 493	477 981
		3 425 504	3 435 778
		9 614 606	9 768 370

Engagements, garanties et éventualités (note 18)

COGECO COMMUNICATIONS INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

	Notes	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>					
		\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice de la période		96 562	104 262	192 314	224 637
Ajustements au titre des éléments suivants :					
Amortissements		163 682	154 192	322 882	309 491
Charges financières	8	68 163	61 116	151 457	118 035
Impôts sur le résultat	9	17 820	24 693	35 918	56 646
Paiement fondé sur des actions		2 497	1 590	2 952	2 935
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles		(471)	(170)	(584)	(240)
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		94	165	200	35
		348 347	345 848	705 139	711 539
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	15 A)	(2 253)	(69 619)	(55 188)	(134 035)
Intérêts payés		(68 288)	(50 326)	(132 260)	(110 824)
Impôts sur le résultat recouvrés (payés)		7 628	(22 860)	4 725	(69 478)
		285 434	203 043	522 416	397 202
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(180 247)	(172 967)	(333 796)	(407 604)
Paiement des dépôts liés aux licences de spectre	11	(38 058)	—	(38 058)	—
Regroupements d'entreprises	5	(57 974)	—	(57 974)	—
Subventions reçues d'avance		—	182	183	363
Produit de cessions d'immobilisations corporelles et autres		1 644	477	1 896	633
		(274 635)	(172 308)	(427 749)	(406 608)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire		1 557	—	172	(8 633)
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif		(120 479)	(277 372)	33 515	(110 184)
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		270 719	298 056	1 926 927	298 056
Remboursement des billets et des facilités de crédit		(3 053)	(8 846)	(2 132 268)	(17 626)
Remboursement des obligations locatives		(2 078)	(1 657)	(3 882)	(2 998)
Augmentation des coûts de transaction différés		(119)	(338)	(1 920)	(338)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	13 B)	—	882	200	1 437
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco inc. à des fins d'annulation	13 B)	(116 500)	—	(116 500)	—
Coûts de transaction liés au rachat d'actions auprès de Cogeco inc.		(3 146)	—	(3 146)	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	13 B)	—	(63 750)	—	(101 033)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	13 B)	(5 002)	—	(5 002)	(5 889)
Dividendes versés	13 C)	(35 830)	(34 263)	(73 621)	(69 376)
		(13 931)	(87 288)	(375 525)	(16 584)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère					
		(240)	1 847	(873)	8 142
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		(3 372)	(54 706)	(281 731)	(17 848)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		84 562	407 757	362 921	370 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 D)	81 190	353 051	81 190	353 051

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

1. Nature des activités

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») est une société de télécommunications qui exerce ses activités par l'intermédiaire de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline. Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie au Canada ainsi que dans treize États des États-Unis.

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détenait 28,4 % des actions de participation de la Société au 29 février 2024, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Cogeco Communications est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ». Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

Les résultats d'exploitation pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la saisonnalité soit un facteur significatif sur le plan de ses résultats trimestriels.

2. Base d'établissement et développements en matière de méthodes comptables

A) Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société et l'autorisation de publication a été donnée le 11 avril 2024. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que celles suivies par la Société dans ses états financiers consolidés annuels de 2023. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Société. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2024.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

B) Écart de change

Les taux de change utilisés pour convertir les résultats de Breezeline, l'établissement à l'étranger de la Société, s'établissent comme suit :

	Taux de clôture		Taux moyens pour les trimestres clos les		Taux moyens pour les semestres clos les	
	29 février 2024	31 août 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3570	1,3531	1,3452	1,3488	1,3553	1,3489

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

C) Développements en matière de méthodes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

3. Produits

	Trimestres clos les					
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Données consolidées	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services résidentiels ⁽¹⁾	311 011	307 574	309 584	318 939	620 595	626 513
Services commerciaux	45 680	43 233	43 783	44 254	89 463	87 487
Autres	16 788	17 527	3 655	5 119	20 443	22 646
	373 479	368 334	357 022	368 312	730 501	736 646

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

	Semestres clos les					
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Données consolidées	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services résidentiels ⁽¹⁾	626 211	619 582	631 663	655 190	1 257 874	1 274 772
Services commerciaux	90 582	86 595	88 928	89 022	179 510	175 617
Autres	33 134	34 241	7 672	14 316	40 806	48 557
	749 927	740 418	728 263	758 528	1 478 190	1 498 946

(1) Comprennent les produits de la clientèle résidentielle des services Internet, de vidéo et de téléphonie, ainsi que de la clientèle résidentielle de gros.

4. Information sectorielle

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance. La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Trimestre clos le 29 février 2024			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	\$	\$	\$	\$
Produits	373 479	357 022	—	730 501
Charges d'exploitation	174 720	190 672	12 759	378 151
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	5 238	5 238
BAIIA ajusté	198 759	166 350	(17 997)	347 112
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				885
Amortissements				163 682
Charges financières				68 163
Bénéfice avant impôts sur le résultat				114 382
Impôts sur le résultat				17 820
Bénéfice de la période				96 562
Dépenses d'investissement nettes ⁽¹⁾	106 345	62 855	1 569	170 769

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

	Trimestre clos le 28 février 2023			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	\$	\$	\$	\$
Produits	368 334	368 312	—	736 646
Charges d'exploitation	170 289	202 254	7 488	380 031
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	5 400	5 400
BAIIA ajusté	198 045	166 058	(12 888)	351 215
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				6 952
Amortissements				154 192
Charges financières				61 116
Bénéfice avant impôts sur le résultat				128 955
Impôts sur le résultat				24 693
Bénéfice de la période				104 262
Dépenses d'investissement nettes ⁽¹⁾	81 383	73 091	1 651	156 125

	Semestre clos le 29 février 2024			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	\$	\$	\$	\$
Produits	749 927	728 263	—	1 478 190
Charges d'exploitation	354 814	383 743	23 085	761 642
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	10 476	10 476
BAIIA ajusté	395 113	344 520	(33 561)	706 072
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				3 501
Amortissements				322 882
Charges financières				151 457
Bénéfice avant impôts sur le résultat				228 232
Impôts sur le résultat				35 918
Bénéfice de la période				192 314
Dépenses d'investissement nettes ⁽¹⁾	194 181	118 708	4 307	317 196

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

	Semestre clos le 28 février 2023			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	\$	\$	\$	\$
Produits	740 418	758 528	—	1 498 946
Charges d'exploitation	343 740	409 964	16 004	769 708
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	10 800	10 800
BAIIA ajusté	396 678	348 564	(26 804)	718 438
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				9 629
Amortissements				309 491
Charges financières				118 035
Bénéfice avant impôts sur le résultat				281 283
Impôts sur le résultat				56 646
Bénéfice de la période				224 637
Dépenses d'investissement nettes ⁽¹⁾	196 621	153 499	2 976	353 096

(1) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles. Se reporter à la note 15 B) pour un rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

5. Regroupements d'entreprises

Acquisition de Niagara Regional Broadband Network

Le 5 février 2024, Cogeco Connexion a acquis Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), un fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie exerçant ses activités dans la région de Niagara, pour un prix d'achat de 75,1 millions \$, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. Les vendeurs, soit les villes de Niagara Falls et de Niagara-on-the-Lake, resteront tous deux actionnaires minoritaires de la société. Cette acquisition renforcera la présence de la Société dans la région de Niagara et permettra à Cogeco Communications de soutenir la croissance continue de NRBN.

Cogeco Connexion a acquis 67 % des droits de vote et la totalité des droits économiques à l'égard de NRBN. Selon les modalités de la convention d'achat, Cogeco Connexion contrôle et reçoit tous les rendements liés aux activités de NRBN.

La Société évalue actuellement la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, mais le processus d'évaluation de certains actifs reste à être finalisé. La répartition préliminaire du prix d'achat était fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont les éléments qui sont principalement susceptibles de changer. La Société présentera sous sa forme définitive la répartition du prix d'achat au cours des prochains trimestres.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire du prix d'achat fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Au 29 février 2024
	Répartition préliminaire
	\$
Prix d'achat	
Contrepartie en trésorerie versée	57 974
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	17 094
	75 068
Actifs nets acquis	
Actifs courants	589
Immobilisations corporelles	58 145
Immobilisations incorporelles	11 051
Goodwill	18 165
Passifs courants	(3 149)
Passifs d'impôts différés	(9 308)
Autres passifs à long terme	(425)
	75 068

Le montant du goodwill, qui ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à la vigueur de la main-d'œuvre assemblée.

6. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	119 803	121 549	242 267	242 852
Coûts de prestations de service	190 840	194 682	380 367	390 460
Coûts liés aux clients	28 681	26 794	59 239	56 888
Autres achats externes	38 827	37 006	79 769	79 508
	378 151	380 031	761 642	769 708

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

7. Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Frais d'acquisition et d'intégration	275	1 398	454	1 981
Frais de restructuration	218	—	438	816
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	4 586	440	6 803	1 718
Coûts (reprise) liés aux litiges et aux décisions réglementaires	(4 194)	5 114	(4 194)	5 114
	885	6 952	3 501	9 629

8. Charges financières

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	70 906	62 767	139 967	118 162
Intérêts sur les obligations locatives	539	430	981	828
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	16 880	—
Perte nette (profit net) de change	(1 828)	163	(3 409)	2 583
Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif	159	170	657	334
Produits d'intérêts et autres produits	(1 810)	(2 424)	(3 994)	(4 092)
Autres	197	10	375	220
	68 163	61 116	151 457	118 035

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

9. Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	9 189	12 039	16 417	20 415
Différés	8 631	12 654	19 501	36 231
	17 820	24 693	35 918	56 646

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	114 382	128 955	228 232	281 283
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	30 311	34 173	60 481	74 540
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	281	257	126	15
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	211	453	778	1 004
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(12 813)	(10 971)	(25 495)	(20 734)
Autres	(170)	781	28	1 821
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	17 820	24 693	35 918	56 646
Taux d'impôt effectif	15,6 %	19,1 %	15,7 %	20,1 %

Modèle de règles du Pilier Deux

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, la Société a appliqué de façon rétrospective l'exception temporaire relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles sur les impôts du Pilier Deux. À l'heure actuelle, la Société exerce ses activités dans des territoires où une loi Pilier Deux n'a pas encore été adoptée ou quasi adoptée. La Société continuera de surveiller l'évolution des lois Pilier Deux et d'évaluer l'incidence des obligations d'information ciblées restantes sur ses états financiers consolidés.

10. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	93 681	98 378	183 174	209 882
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	42 353 944	44 613 424	43 329 105	45 044 972
Incidence des options sur actions dilutives ⁽¹⁾	—	50 640	204	48 597
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	65 923	75 309	63 129	74 974
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	96 455	99 972	92 669	98 937
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	42 516 322	44 839 345	43 485 107	45 267 480

(1) Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, 1 085 232 options sur actions [538 190 en 2023] ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

11. Autres actifs

Dépôt lié aux licences de spectre

Le 30 novembre 2023, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a annoncé les gagnants provisoires des licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz. La Société, par l'entremise de la Société en nom collectif Elite, qu'elle détient entièrement, a obtenu 99 licences de spectre dans des marchés urbains et ruraux, y compris dans les régions de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa, pour un prix d'achat total de 190,3 millions \$.

Le dépôt requis de 38,1 millions \$, soit 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE le 16 janvier 2024. Le paiement final devrait être versé au plus tard le 29 mai 2024. La lettre de crédit non garantie émise à l'intention d'ISDE en juillet 2023 à titre de dépôt préalable aux enchères demeurera en cours jusqu'au paiement final. Le dépôt versé a été présenté dans le poste Autres actifs de l'état consolidé de la situation financière, car la Société n'avait pas le droit d'utiliser ces licences à des fins commerciales à cette date.

12. Dette à long terme

	29 février 2024	31 août 2023
	\$	\$
Billets et facilités de crédit	4 835 808	4 975 538
Obligations locatives	51 930	45 468
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	17 094	—
	4 904 832	5 021 006
Moins : tranche courante	70 948	41 765
	4 833 884	4 979 241

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

A) Billets et facilités de crédit

	Échéance	Taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	29 février 2024	31 août 2023
		%	\$	\$
Société				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable – 208 millions \$ US (262 millions \$ US au 31 août 2023)	Janvier 2028	6,42 ⁽²⁾	282 256	354 512
Billets garantis de premier rang				
Série A – 25 millions \$ US	Septembre 2024	4,14	33 916	33 810
Série B – 150 millions \$ US	Septembre 2026	4,29	203 323	202 695
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US				
	Juin 2025	4,30	291 546	290 629
Billets garantis de premier rang – série 1				
	Septembre 2031	2,99	497 437	497 286
Billets garantis de premier rang – série 2				
	Février 2033	5,30	298 215	298 137
Billets non garantis de premier rang				
	Février 2029	6,13	271 312	—
Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang				
	Novembre 2042	—	—	—
Filiales américaines				
Facilités de crédit de premier rang				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang				
Tranche 1 – 1 575,8 millions \$ US au 31 août 2023	—	—	—	2 114 649
Tranche 2 – 882 millions \$ US (886,5 millions \$ US au 31 août 2023)	Septembre 2028	4,27 ⁽³⁾	1 182 491	1 183 820
Tranche 3 – 775 millions \$ US	Septembre 2030	7,03 ⁽⁴⁾	1 033 158	—
Crédit agricole – 475 millions \$ US	Septembre 2028	8,58 ⁽⁵⁾	633 594	—
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang – 80 millions \$ US	Septembre 2028	7,30	108 560	—
			4 835 808	4 975 538
Moins : tranche courante			63 092	35 181
			4 772 716	4 940 357

(1) Taux d'intérêt effectif au 29 février 2024, qui exclut l'incidence des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais qui inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises en cours, selon le cas.

(2) Un montant de 208 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de la Société a été couvert jusqu'au 28 mars 2024, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 281,1 millions \$.

(3) En date du 29 février 2024, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions \$ US au titre de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR, ou le taux SOFR plancher de 39 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,17 % à 1,44 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(4) En date du 29 février 2024, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 550 millions \$ US au titre de la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR à des taux fixes allant de 2,01 % à 4,18 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 20 novembre 2024 et le 28 février 2029. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(5) Le taux d'intérêt effectif n'inclut pas l'incidence d'un rabais de taux obtenu en vertu d'un programme de ristourne, qui est incluse au poste Produits d'intérêts et autres produits dans les charges financières.

Billets non garantis de premier rang

En février 2024, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ et arrivant à échéance le 27 février 2029. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets non garantis de premier rang sont des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

Facilité de crédit à terme non rotatif

Afin de maintenir sa capacité d'emprunt à la suite d'une transaction de rachat d'actions de 116,5 millions \$ (se reporter à la note 13 B)), Cogeco Communications a conclu le 11 décembre 2023 une facilité de crédit à terme non rotatif de un an d'un montant de 125 millions \$, qui pouvait être tirée jusqu'au 9 avril 2024. Aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit, et celle-ci a été annulée le 1^{er} mars 2024 à la suite de l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$.

Facilité de crédit de premier rang

Le 29 septembre 2023, la Société a modifié la facilité de crédit de premier rang liée à ses activités américaines, comme suit :

- émission de la tranche 3 de l'emprunt à terme B de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans;
- émission de l'emprunt à terme B de crédit agricole de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans; et
- augmentation de la limite de crédit de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang, qui est passée de 150 millions \$ US à 250 millions \$ US, et prorogation de la date d'échéance jusqu'en septembre 2028.

Le produit des emprunts à terme B nouvellement émis, ainsi que le montant de 150 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang et les fonds en caisse de 200 millions \$ US, ont servi à rembourser la tranche 1 existante de 1,6 milliard \$ US de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Le remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang ont été comptabilisés comme une extinction de dette. Ainsi, une perte à l'extinction d'une dette de 16,9 millions \$ a été comptabilisée dans les charges financières au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

B) Autres informations

Taux d'intérêt moyen pondéré et durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance

Au 29 février 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble de la dette de la Société, exclusion faite de l'amortissement des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt, s'établissait à 5,7 %. La durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette globale était de 5,2 ans.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

13. Capital social

A) Autorisé

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) Émis et payé

	29 février 2024	31 août 2023
	\$	\$
12 000 871 actions à droits de vote multiples (15 691 100 au 31 août 2023)	75 217	98 346
30 221 070 actions subalternes à droit de vote (28 793 378 au 31 août 2023)	779 272	814 345
	854 489	912 691
89 672 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (81 704 au 31 août 2023)	(6 869)	(6 832)
135 941 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (115 032 au 31 août 2023)	(10 057)	(9 445)
	837 563	896 414

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, les actions à droits de vote multiples ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2023	15 691 100	98 346
Conversion d'actions à droits de vote multiples en actions subalternes à droit de vote	(3 690 229)	(23 129)
Solde au 29 février 2024	12 000 871	75 217

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2023	28 793 378	814 345
Actions émises contre trésorerie en vertu du régime d'options sur actions	4 000	200
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	—	42
Conversion d'actions à droits de vote multiples en actions subalternes à droit de vote	3 690 229	23 129
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco à des fins d'annulation	(2 266 537)	(58 444)
Solde au 29 février 2024	30 221 070	779 272

Transaction de rachat d'actions - Rachat des participations de Rogers dans Cogeco et Cogeco Communications

Le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »). Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$ et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote pour un montant de 73,2 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les 2 266 537 actions subalternes à droit de vote rachetées par Cogeco Communications l'ont été à des fins d'annulation, ce qui a entraîné un dividende réputé déterminé non imposable aux fins de l'impôt. Cogeco a conservé sa participation donnant le contrôle dans Cogeco Communications et, à la suite de cette transaction, la CDPQ est devenue un investisseur majeur dans Cogeco Communications, avec une participation de 6 809 339 actions subalternes à droit de vote représentant environ 16,1 % de toutes les actions en circulation de Cogeco Communications.

Programmes de rachat d'actions subalternes à droit de vote

	Date de début	Date d'expiration	Nombre maximal d'actions subalternes à droit de vote pouvant être rachetées	Nombre d'actions rachetées au 29 février 2024
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») de 2023	4 mai 2023	3 mai 2024	1 776 125	—
OPRCNA de 2022	4 mai 2022	3 mai 2023	1 960 905	1 825 168
OPRCNA de 2021	4 mai 2021	3 mai 2022	2 068 000	1 175 925

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA pour les trimestres et les semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	—	845 198	—	1 357 368
Prix de rachat moyen pondéré par action	—	75,43	—	74,43
Coûts liés au rachat	—	63 750	—	101 033

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, les transactions relatives aux actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives et du régime d'unités d'actions liées au rendement se sont établies comme suit :

	Régime d'unités d'actions incitatives		Régime d'unités d'actions liées au rendement	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2023	81 704	6 832	115 032	9 445
Actions subalternes à droit de vote acquises	28 003	1 712	53 827	3 290
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(20 035)	(1 675)	(32 918)	(2 678)
Solde au 29 février 2024	89 672	6 869	135 941	10 057

C) Dividendes

Les tableaux suivants présentent un sommaire des dividendes déclarés pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote de la Société au cours des trimestres et des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023.

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
1 ^{er} novembre 2023	15 novembre 2023	29 novembre 2023	0,854
10 janvier 2024	24 janvier 2024	7 février 2024	0,854
			1,708
27 octobre 2022	10 novembre 2022	24 novembre 2022	0,776
12 janvier 2023	26 janvier 2023	9 février 2023	0,776
			1,552

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	10 249	12 177	23 649	24 353
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	25 581	22 086	49 972	45 023
	35 830	34 263	73 621	69 376

Au cours de sa réunion du 11 avril 2024, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende trimestriel de 0,854 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 mai 2024 aux actionnaires inscrits en date du 25 avril 2024. La Société indique par les présentes que tous les dividendes sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

D) Régimes de paiement fondé sur des actions

À compter de janvier 2024, la Société offre un nouveau régime incitatif à long terme, le régime de droits à l'appréciation d'actions, à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés aux États-Unis. Depuis la création du régime de droits à l'appréciation d'actions, les hauts dirigeants et employés désignés aux États-Unis ne sont plus admissibles au régime d'options sur actions. Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces droits sont attribués et peuvent être exercés sur une période de dix ans. La valeur des droits à l'appréciation d'actions est liée au rendement des actions subalternes à droit de vote de la Société. Au moment de l'acquisition des droits, les droits à l'appréciation d'actions donnent à un participant le droit de recevoir un paiement en trésorerie fondé sur l'augmentation de la valeur de marché des actions subalternes à droit de vote de la Société entre la date d'attribution et la date d'exercice.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	149	142	336	384
Droits à l'appréciation d'actions	34	—	34	—
Unités d'actions incitatives	405	484	724	1 048
Unités d'actions liées au rendement	374	461	728	978
Unités d'actions différées	1 186	25	460	(351)
	2 148	1 112	2 282	2 059

Options sur actions et droits à l'appréciation d'actions

Les variations du nombre d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions en circulation pour le semestre clos le 29 février 2024 se sont établies comme suit :

	Nombre d'options ⁽¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au 31 août 2023	913 338	85,91	—	—
Attribués	230 052	61,62	73 676	61,62
Exercés ⁽²⁾	(4 000)	50,10	—	—
Annulés	(54 158)	86,57	—	—
En circulation au 29 février 2024	1 085 232	80,86	73 676	61,62
Pouvant être exercés au 29 février 2024	613 522	84,69	—	—

(1) En janvier 2024, le nombre d'actions subalternes à droit de vote réservées aux fins du régime d'options sur actions a augmenté de 1 000 000 pour passer de 3 432 500 à 4 432 500.

(2) Pour les options exercées pendant le semestre, le prix moyen pondéré de l'action était de 50,10 \$.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Unités d'actions incitatives, unités d'actions liées au rendement et unités d'actions différées

Les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour le semestre clos le 29 février 2024 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2023	68 837	101 703	90 542
Attribuées/émises ⁽¹⁾	44 822	65 675	26 066
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	—	1 116	—
Distribuées/rachetées	(20 035)	(32 918)	—
Annulées	(3 694)	(7 544)	—
Équivalents de dividendes	—	2 929	3 132
En circulation au 29 février 2024	89 930	130 961	119 740

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées attribuées/émises au cours du semestre était de 61,62 \$.

14. Cumul des autres éléments du résultat global

	Réserve de couverture de flux de trésorerie \$	Écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2022	71 315	58 291	129 606
Autres éléments du résultat global	24 962	46 859	71 821
Solde au 28 février 2023	96 277	105 150	201 427
Solde au 31 août 2023	78 018	97 887	175 905
Autres éléments du résultat global	(13 028)	3 918	(9 110)
Solde au 29 février 2024	64 990	101 805	166 795

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

15. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

A) Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(4 908)	(21 173)	(339)	(29 442)
Charges payées d'avance et autres	4 582	589	(8 123)	(13 838)
Autres actifs	(5 200)	(6 221)	(13 046)	(10 140)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	4 904	(49 073)	(25 624)	(78 663)
Provisions	(4 374)	6 808	(10 581)	2 234
Passifs sur contrat et autres passifs	2 743	(549)	2 525	(4 186)
	(2 253)	(69 619)	(55 188)	(134 035)

B) Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la note 4.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	180 247	172 967	333 796	407 604
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(9 478)	(16 842)	(16 600)	(54 508)
Dépenses d'investissement nettes	170 769	156 125	317 196	353 096

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

C) Variations des passifs issus des activités de financement

Semestre clos le 29 février 2024	Dettes à long terme				Total
	Endettement bancaire	Billets et facilités de crédit	Obligations locatives	Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2023	22 402	4 975 538	45 468	—	5 043 408
Augmentation de l'endettement bancaire	172	—	—	—	172
Augmentation nette des facilités de crédit rotatif	—	33 515	—	—	33 515
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	1 926 927	—	—	1 926 927
Remboursement des billets et des facilités de crédit	—	(2 132 268)	—	—	(2 132 268)
Remboursement des obligations locatives	—	—	(3 882)	—	(3 882)
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement, excluant les capitaux propres	172	(171 826)	(3 882)	—	(175 536)
Intérêts payés sur les obligations locatives	—	—	(944)	—	(944)
Total des variations des flux de trésorerie	172	(171 826)	(4 826)	—	(176 480)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	16 552	—	—	16 552
Incidence des variations des taux de change	—	11 180	38	—	11 218
Amortissement des escomptes, des coûts de transaction et autres	—	4 364	—	—	4 364
Augmentation nette des obligations locatives	—	—	10 694	—	10 694
Reprises dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	556	—	556
Augmentation du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	—	—	17 094	17 094
Total des variations sans effet sur la trésorerie	—	32 096	11 288	17 094	60 478
Solde au 29 février 2024	22 574	4 835 808	51 930	17 094	4 927 406

(1) De la perte de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée relativement au refinancement des facilités de crédit de premier rang, une tranche de 0,3 million \$ est présentée dans le poste Autres actifs, car elle se rapporte à la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang.

D) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	29 février 2024	31 août 2023
	\$	\$
Trésorerie	68 163	262 766
Trésorerie avec restrictions d'utilisation	13 027	29 262
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	—	70 893
	81 190	362 921

(1) Se composent de dépôts à terme bancaires.

16. Instruments financiers

A) Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 29 février 2024 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le 29 février 2024, la Société avait utilisé 301,3 millions \$ de la facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ pour un solde disponible de 448,7 millions \$. De plus, les filiales américaines bénéficient d'une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang d'un montant de 339,3 millions \$ (250 millions \$ US), dont une tranche de 111,1 millions \$ (81,9 millions \$ US) était utilisée au 29 février 2024, pour un solde disponible de 228,1 millions \$ (168,1 millions \$ US).

Une facilité de crédit sous forme de lettre de crédit non garantie a été mise en place dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz [se reporter à la note 11].

Risque de taux d'intérêt

Le 29 février 2024, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 29 février 2024.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé ⁽¹⁾	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽²⁾⁽³⁾	550 millions \$ US	Taux SOFR à terme	2,01 % – 4,18 %	Novembre 2024 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR à des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) À la suite du remboursement anticipé de la tranche 1 en septembre 2023, la dette liée aux flux de trésorerie à taux variable couverts a été remplacée par la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.

(3) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 290 millions \$ US sont arrivés à échéance en janvier 2024, tandis que de nouveaux swaps de taux d'intérêt d'un montant de 300 millions \$ US ont été conclus, pour une couverture totale de 550 millions \$ US.

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 14,5 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 29 février 2024.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

B) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	29 février 2024		31 août 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets et facilités de crédit	4 835 808	4 719 496	4 975 538	4 868 022

C) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions, d'occasions de croissance interne et d'innovations. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, du cadre réglementaire, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Le 29 février 2024 et le 31 août 2023, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

Aux dates présentées ou pour les périodes de douze mois closes à ces dates	29 février 2024	31 août 2023
Composantes des ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net	4 909 734	4 749 214
BAIIA ajusté	1 408 700	1 421 066
Charges financières ajustées	268 184	251 642
Ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net / BAIIA ajusté	3,5	3,3
BAIIA ajusté / charges financières ajustées	5,3	5,6

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction pour évaluer le levier financier de la Société. Le rapprochement entre l'endettement net et la dette à long terme se présente comme suit :

	29 février 2024	31 août 2023
Dette à long terme, y compris la tranche courante	4 904 832	5 021 006
Escomptes, coûts de transaction et autres	50 491	39 465
Dette à long terme avant escomptes, coûts de transaction et autres	4 955 323	5 060 471
Endettement bancaire	22 574	22 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation ⁽¹⁾	(68 163)	(333 659)
Endettement net	4 909 734	4 749 214

(1) Se reporter à la note 15 D).

Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives. Le rapprochement entre les charges financières ajustées et les charges financières se présente comme suit :

Pour les périodes de douze mois closes les	29 février 2024	31 août 2023
Charges financières	285 064	251 642
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	(16 880)	—
Charges financières ajustées	268 184	251 642

(1) Se rapporte au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

17. Transactions entre parties liées

Comme il est indiqué à la note 13 B), le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les actions subalternes à droit de vote ont été rachetées à des fins d'annulation et représentaient environ 5,1 % de toutes les actions en circulation de Cogeco Communications. Au 29 février 2024, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de la Société, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont chiffrés à 5,2 millions \$ et à 10,5 millions \$, respectivement, comparativement à 5,4 millions \$ et à 10,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

COGECO COMMUNICATIONS INC.

NOTES ANNEXES

29 février 2024

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023
Options sur actions	169 799	79 348
Unités d'actions incitatives	974	—
Unités d'actions liées au rendement	26 444	14 283
Unités d'actions différées	2 368	—

Le tableau qui suit présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	103	241	325	596
Unités d'actions liées au rendement	244	237	343	380
Unités d'actions incitatives et unités d'actions différées	2	—	2	(100)
	349	478	670	876

18. Engagements, garanties et éventualités

A) Engagements et garanties

Enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz

Tel qu'indiqué à la note 11, la Société a obtenu 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz, pour un prix total de 190,3 millions \$. Le dépôt requis de 38,1 millions \$, soit 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE le 16 janvier 2024. Le paiement final devrait être versé au plus tard le 29 mai 2024. La lettre de crédit non garantie émise à l'intention d'ISDE en juillet 2023 à titre de dépôt préalable aux enchères demeurera en cours jusqu'au paiement final.

Cautionnements de bonne exécution et de paiement

Au 29 février 2024, les cautionnements de bonne exécution et de paiement en cours de la Société se chiffraient à 157,9 millions \$ et avaient été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

B) Éventualités

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris la Société, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a relevé des erreurs dans la décision initiale de la Commission du droit d'auteur sur les taux et lui a ordonné d'y remédier. Le 12 janvier 2024, la Commission du droit d'auteur a rendu sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018, ce qui a donné lieu à une réduction rétroactive de ces taux pour les années 2015-2018. Le 9 février 2024, les sociétés de gestion des droits d'auteur ont déposé une demande de révision judiciaire de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur. Si la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur n'est pas maintenue, la Société pourrait être assujettie à des taux de redevance plus élevés pour la période entre 2016 et 2018.

La Commission du droit d'auteur établira les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028) dans le cadre de procédures qui pourraient débiter plus tard en 2024. Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion des droits d'auteur pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que la Société soit assujettie à des taux de redevance plus élevés.

La Société avait auparavant comptabilisé une provision de 11,5 millions \$ pour les périodes tarifaires 2014-2018 et 2019-2023. À la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur de janvier 2024, une reprise de 4,2 millions \$ au titre de cette provision comptabilisée précédemment a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 dans les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Statistiques sur les unités de service primaire

	29 février 2024	30 novembre 2023	31 août 2023	31 mai 2023	28 février 2023
DONNÉES CONSOLIDÉES					
Foyers câblés ⁽¹⁾	3 832 170	3 813 534	3 800 068	3 777 037	3 746 115
Unités de service primaire ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	2 937 371	2 951 057	2 973 527	2 988 248	2 943 588
Clients du service Internet ⁽³⁾	1 534 628	1 528 754	1 526 465	1 521 447	1 470 381
Clients du service de vidéo	893 417	906 817	923 617	936 872	940 678
Clients du service de téléphonie	509 326	515 486	523 445	529 929	532 529
CANADA					
Foyers câblés ⁽¹⁾	2 078 557	2 063 949	2 056 180	2 048 872	2 033 475
Unités de service primaire ⁽¹⁾⁽²⁾	1 870 524	1 873 244	1 874 796	1 867 317	1 808 448
Clients du service Internet	874 401	865 468	854 703	840 662	782 862
Clients du service de vidéo	618 478	626 672	634 736	639 920	639 994
Clients du service de téléphonie	377 645	381 104	385 357	386 735	385 592
ÉTATS-UNIS					
Foyers câblés	1 753 613	1 749 585	1 743 888	1 728 165	1 712 640
Unités de service primaire ⁽³⁾	1 066 847	1 077 813	1 098 731	1 120 931	1 135 140
Clients du service Internet ⁽³⁾	660 227	663 286	671 762	680 785	687 519
Clients du service de vidéo	274 939	280 145	288 881	296 952	300 684
Clients du service de téléphonie	131 681	134 382	138 088	143 194	146 937

(1) Étant donné que le calcul détaillé des unités de service primaire et des foyers câblés acquis dans le cadre de la récente acquisition de Niagara Regional Broadband Network n'a pas encore été complété, le nombre d'unités et de foyers câblés présenté n'inclut pas ces unités et foyers acquis.

(2) Le 3 mars 2023, 52 577 unités de service primaire (46 656 pour Internet, 3 716 pour la vidéo et 2 205 pour la téléphonie) ont été ajoutées relativement à l'acquisition d'oxio.

(3) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, les données sur les clients du service Internet ont été ajustées à la suite d'un changement apporté au système de Breezeline. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.